



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8404^e séance

Vendredi 16 novembre 2018, à 15 heures
New York

Président : M. Ma Zhaoxu (Chine)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Éthiopie	M. Amde
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Kazakhstan	M. Umarov
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire Mondial; et M^{me} Rasha Jarhum, fondatrice et Directrice de l'organisation Peace Track Initiative Yemen.

M^{me} Jarhum se joint à nous par visioconférence depuis Ottawa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité à participer à la présente séance d'information du Conseil de sécurité.

Le Yémen a longtemps été qualifié de guerre oubliée. Je me félicite que ce ne soit plus le cas. La communauté internationale n'a jamais consacré autant d'attention et d'énergie à cette crise, et c'est justifié. Le Yémen demeure la plus grande catastrophe humanitaire au monde, comme nous l'entendrons de la bouche de M. Lowcock et de M. Beasley. La lutte contre la famine se poursuit. Des femmes, des enfants, des hommes meurent de maladies évitables, et l'économie est toujours au bord du précipice. Pour toutes ces raisons, il est urgent que nous agissions tous.

L'opinion publique et divers responsables demandent d'urgence qu'on élimine le risque de famine. C'est un exemple clair de la conscience internationale. C'est pourquoi j'engage personnellement le Conseil à appuyer les cinq demandes formulées par Mark Lowcock dans cette salle à la fin octobre (voir S/PV.8379). Elles constituent une feuille de route claire que nous devons tous appuyer.

Le conflit continue de faire rage. Hodeïda s'avère le centre de gravité de la guerre, et c'est pourquoi nous nous félicitons vivement des informations récentes faisant état d'un recul de la violence dans cette région. Nous avons besoin qu'il perdure. Je suis extrêmement reconnaissant à toutes les personnes, responsables et autres, qui ont appelé à une cessation des hostilités. Il faut faire en sorte que personne ne soit tenté de reprendre cette bataille. En ma qualité de médiateur dans ce conflit, je suis fermement convaincu que rien ne doit être autorisé à entraver les chances de dialogue et de négociation.

Le Conseil n'a cessé d'appeler toutes les parties à éviter toute catastrophe humanitaire, et le Secrétaire général Guterres nous a rappelé nos craintes à cet égard l'autre jour. Mais la situation à Hodeïda est fragile et précaire. Nous devons prendre des mesures urgentes. Les membres du Conseil se souviendront que nous avons avancé quelque peu cet été en direction d'un transfert négocié aux Nations Unies de la gestion du port de Hodeïda. Je compte me rendre à Hodeïda la semaine prochaine, en compagnie de ma collègue Lise Grande, notamment pour réexaminer la possibilité de confier à l'ONU la supervision du port, et pour attirer l'attention sur la nécessité persistante d'une trêve.

Il me semble encourageant que toutes les parties, en particulier le Gouvernement yéménite, ainsi qu'Ansar Allah, en plus de la coalition, aient appelé récemment à ce que l'ONU prenne à présent l'initiative sur cette question. Nous devons en profiter, plutôt que reculer.

Le regain d'attention de la communauté internationale s'est accompagné d'un engagement renouvelé des parties yéménites à œuvrer en faveur d'un règlement politique. Je me félicite que le Président Hadi Mansour ait fait part de sa volonté d'avancer rapidement vers un règlement politique, et mes contacts à Sanaa m'affirment que c'est également ce que veut Ansar Allah. Dans cet esprit, j'entends de nouveau réunir les parties prochainement, en Suède. À cet égard, je remercie le Gouvernement suédois, par le truchement du représentant de la Suède ici présent, l'Ambassadeur Skoog, d'avoir proposé d'accueillir ces consultations.

Je crois que nous sommes sur le point de régler les questions préparatoires qui nous permettront de faire en sorte que cette rencontre ait lieu. Je remercie la coalition d'avoir entériné les modalités logistiques que nous avons proposées, et je suis reconnaissant à la coalition et à Oman d'avoir accepté de faciliter l'évacuation sanitaire de Sanaa de certains blessés yéménites.

Le Yémen est à un tournant. Les responsables des parties yéménites – le Gouvernement yéménite d'abord, puis Ansar Allah – m'ont fermement assuré être déterminés à prendre part à ces consultations. Je les crois sincères et j'espère qu'ils poursuivront dans cette voie et se présenteront à ces consultations. C'est aussi ce qu'attend le peuple yéménite, qui souhaite désespérément le règlement politique d'une guerre dont il est la principale victime.

J'ai consacré les deux derniers mois à obtenir l'appui des parties à une version actualisée du cadre de négociation, dont j'avais exposé oralement les éléments aux membres du Conseil le 18 juin. Il s'agit d'un cadre qui s'appuie sur les trois éléments de référence, notamment la résolution 2216 (2015), ainsi que sur les progrès réalisés, en particulier au Koweït. Je remercie une fois de plus, comme je l'ai fait lors de précédentes séances du Conseil, le Gouvernement koweïtien d'avoir accueilli ces pourparlers en 2016.

Après avoir écouté attentivement les parties au cours des derniers mois, je suis convaincu que ce cadre est conforme à la fois aux exigences du Conseil et aux nouvelles réalités du conflit au Yémen. Ce cadre représente ma vision. Mais les idées qu'il contient ne sont pas uniquement les miennes. Toutes les conversations, toutes les négociations qui ont eu lieu auparavant ont servi de base à ce document. Les membres du Conseil s'en doutent, je l'ai présenté aux parties pour connaître leurs vues et, en définitive, je l'espère, pour qu'elles l'acceptent, comme une simple base de négociation et non comme un texte à négocier, puisque c'est précisément pour cela que nous réunirons les parties dans les semaines et mois à venir. Lorsque les parties auront eu l'occasion de me faire part de leurs vues sur ledit cadre, mon intention est de le présenter au Conseil pour lui demander de l'entériner, de sorte qu'il puisse nous servir de base lors des prochaines consultations sur le fond et que nous puissions convenir d'une feuille de route qui nous mènera à un accord transitoire. Dans l'idéal, cet accord sera conclu au cours du prochain cycle de consultations.

Le cadre définit les principes et paramètres régissant des négociations yéménites inclusives, dirigées par les Nations Unies, pour mettre fin à la guerre, régler le conflit et entamer un processus de transition politique. Il comprend un ensemble d'arrangements politiques et de sécurité provisoires, y compris des mécanismes, un ordonnancement et des garanties pour la mise en œuvre. Il s'agit d'un document qui n'entre pas dans les détails et

n'est destiné qu'à servir de base à une négociation point par point. Toutefois, je pense que les arrangements qui y sont décrits et envisagés permettront de mettre fin aux combats au Yémen, de rétablir des relations amicales entre le Yémen et les États voisins et de restaurer les institutions de l'État.

Je pense que le cadre reflète les résolutions du Conseil dans les faits et dans les mots, et qu'il n'y déroge en aucune façon. Ma tâche est de définir une voie vers un compromis de principe qui permettra au peuple du Yémen de vivre de nouveau en paix. Le cadre énonce une solution politique disponible et, comme je l'ai dit, qu'il conviendrait d'adopter si nous voulons avoir une chance d'aller de l'avant.

La tâche principale d'un médiateur est de réunir les parties pour qu'elles règlent leurs différends par le dialogue et le compromis plutôt que par le combat et le conflit. J'espère que c'est ce que nous verrons bientôt. Nous faisons tout notre possible pour y parvenir, mais, comme je l'ai dit dans cette salle en avril, les faits de guerre menacent toujours d'éloigner d'un seul coup les perspectives de paix (voir S/PV.8235). Nous ne devons pas permettre que cela se produise.

Nous travaillons d'arrache-pied pour mettre la dernière main aux dispositions logistiques. Je me rendrai à Sanaa la semaine prochaine à cette fin. Je rencontrerai le chef d'Ansar Allah, Abdulmalik al-Houthi, avec qui j'ai eu des entretiens approfondis au cours des derniers mois au sujet de l'utilité du dialogue, des consultations et, surtout, des négociations. Il me sera utile d'entendre à nouveau son opinion sur ces questions. Je me ferai également un plaisir d'accompagner la délégation aux consultations, si nécessaire.

Pour qu'un règlement politique soit durable, il doit être inclusif. C'est une exigence des résolutions concernant ce conflit. Il doit bénéficier de l'appui du peuple yéménite. J'ai la chance de pouvoir compter sur le soutien du groupe consultatif technique des femmes yéménites, qui nous a non seulement accompagnés à Genève, mais qui nous a également fourni des idées précises sur les tactiques et les stratégies à adopter à mesure que nous progressons vers les consultations. Nous envisageons également d'utiliser la technologie pour renforcer l'inclusivité et offrir une plate-forme interactive pour permettre à ceux qui ne peuvent pas voyager et qui restent au Yémen de faire entendre leur voix lorsque nous réunirons les parties autour de la table. Nous pensons qu'au XXI^e siècle la

présence physique n'est pas le seul moyen de renforcer l'inclusion.

La question du sud du Yémen est dans tous les esprits. Nous vivons actuellement une période de calme, mais la menace de violence, de déstabilisation et d'instabilité est toujours présente. J'ai passé beaucoup de temps à écouter les groupes du sud et à envisager les moyens de répondre à leurs préoccupations. À terme, la juste résolution de la question du sud devrait, à mon avis, se faire au cours de la période de transition. Elle devra répondre aux aspirations légitimes du peuple yéménite et garantir qu'il bénéficie des avantages d'une bonne gouvernance. Cela va presque sans dire, mais je pense qu'il est important d'affirmer clairement cet objectif ici. Il est clair que les acteurs du sud auront un rôle crucial à jouer dans la sauvegarde des conclusions du processus de paix auquel nous travaillons actuellement, et il est vital d'obtenir leur adhésion, mais il m'incombe d'alerter le Conseil de sécurité qu'il y a encore du travail en ce qui concerne le sud du Yémen.

Je voudrais saisir cette occasion pour annoncer aux membres du Conseil que nous sommes sur le point de conclure – et j'avais espéré annoncer une telle conclusion – un accord entre les parties sur l'échange de prisonniers et de détenus. Je pense qu'il s'agirait et qu'il pourrait encore s'agir du premier accord signé entre les parties au conflit. Nous avons accompli de grands progrès. Le Président Hadi Mansour a été le premier à nous exhorter à nous concentrer sur ce point. J'ai également obtenu le soutien d'Abdulmalik al-Houthi lorsque je l'ai rencontré pour la première fois. Je me félicite de l'engagement de toutes les parties qui ont dialogué de bonne foi : la coalition, le Gouvernement yéménite et Ansar Allah. Il s'agit d'un geste humanitaire important et d'un message d'espoir opportun pour le peuple yéménite. Comme je l'ai dit, j'avais espéré pouvoir annoncer aujourd'hui l'officialisation de cet accord. Cependant, je suis certain qu'elle interviendra dans les jours à venir.

Je suis résolument convaincu que les parties doivent s'unir, sans poser de conditions et toujours sous nos auspices, pour aborder la situation économique désastreuse au Yémen, y compris la dépréciation rapide du rial yéménite – un des principaux facteurs contribuant à la famine. Il est utile de noter, et important de rendre hommage au Gouvernement yéménite à cet égard, que la dépréciation du rial, qui était si alarmante ces dernières semaines, semble s'être stabilisée. Je pense qu'il est primordial d'appeler l'attention sur cet aspect

extrêmement important des difficultés rencontrées au Yémen. Cette question devrait être au-dessus des considérations politiques car les victimes sont les Yéménites eux-mêmes. En effet, il ne s'agit pas d'une mesure de confiance. Il s'agit d'une responsabilité morale, et c'est l'obligation des parties envers la population yéménite. J'espère pouvoir organiser bientôt une réunion de la Banque centrale du Yémen, que je planifie depuis un certain temps et qui sera facilitée par le Fonds monétaire international, afin de convenir d'un plan d'action qui permettrait à la Banque centrale du Yémen de s'acquitter de ses responsabilités dans l'ensemble du pays et pour toute la population yéménite.

Enfin, nous devons profiter de la dynamique internationale positive sur la question du Yémen. L'attention accordée au Yémen est un grand atout, tout comme l'unité du Conseil. Je suis intimement convaincu qu'il s'agit là d'une occasion, à un moment crucial, de rechercher un règlement politique global et inclusif du conflit. En effet, le Yémen ne peut plus être considéré comme une guerre oubliée. Je voudrais demander au Conseil de tenir compte du fait que tous nos efforts devraient porter sur au moins deux questions. Tout d'abord, il y a la priorité humanitaire, à laquelle, j'en suis sûr, M. Lowcock et M. Beasley feront allusion tout à l'heure. C'est la priorité absolue pour le peuple yéménite. Deuxièmement, espérons qu'il n'y aura pas d'actes ou d'omissions qui empêcheront les parties de se réunir pour des consultations en Suède dans les semaines à venir. C'est une occasion que le peuple yéménite attend depuis longtemps et que le Conseil demande depuis longtemps aux parties. Je pense que nous y sommes presque. Je ne sais pas si nous réussissons ni même quelles sont les chances de réussite. Mais nous devons veiller à ce que rien ne vienne perturber la tenue de cette réunion.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Le 23 octobre, j'ai averti le Conseil de sécurité que, du fait d'une grave crise économique et de l'intensification du conflit, le Yémen était plus exposé que jamais au risque de famine (voir S/PV.8379).

Peu après cet exposé, le Système d'alerte rapide aux risques de famine a publié une nouvelle alerte. Le Système d'alerte rapide, qui est financé par les États-Unis, est un des principaux fournisseurs d'alerte rapide et d'analyse sur l'insécurité alimentaire aiguë.

D'après le Système, « le Yémen est aux prises avec la plus grande crise alimentaire au monde et l'aggravation des conditions humanitaires nécessite une action urgente pour réduire la probabilité de pertes importantes en vies humaines ».

Le Système d'alerte rapide aux risques de famine décrit la situation sur le plan de la sécurité alimentaire au Yémen comme étant au bord d'« une détérioration catastrophique » et met en garde contre le fait qu'un grand nombre de Yéménites, parmi les millions se trouvant en situation de grave insécurité alimentaire, « vont subir des périodes de disette suffisamment longues pour qu'augmente significativement le taux de mortalité ».

Est-ce une famine? Sans vouloir offenser quiconque, je crains que cette question ne soit pas la bonne. S'il est un enseignement très douloureux tiré des deux famines déclarées au cours de ce siècle – en Somalie en 2011 et au Soudan du Sud en 2017 –, c'est que la plupart des décès surviennent avant que la famine soit déclarée. Pour être clair, je ne dis pas qu'une famine généralisée frappe déjà le Yémen, mais que c'est précisément ce que nous essayons de prévenir. Il apparaît très clairement que le Yémen souffre déjà de la faim à grande échelle et fait face à une grave insécurité alimentaire. Nous avons la chance d'avoir David Beasley parmi nous aujourd'hui. Il décrira plus en détail la situation en matière de sécurité alimentaire et nous parlera de la visite qu'il a effectuée dans le pays au début de la semaine. D'après mon évaluation, le Yémen a jusqu'à présent évité la famine pour deux raisons seulement.

Premièrement, les organismes onusiens et humanitaires mènent la plus grande opération d'aide au monde, bénéficiant à près de 8 millions de Yéménites dans tout le pays chaque mois. Deuxièmement, les États Membres et autres parties prenantes essentielles ont pris des mesures lorsque le risque de famine a augmenté par le passé, par exemple en œuvrant de concert pour faire lever le blocus temporaire à la même époque l'année dernière et en accordant des financements généreux, souples et à grande échelle au début de cette année. Comme je l'ai souligné dans mon dernier exposé, il est urgent que le Conseil agisse à nouveau maintenant. C'est pourquoi j'ai sollicité l'appui du Conseil pour cinq requêtes clefs qui, si elles étaient pleinement mises en œuvre, sauveraient la vie de millions de Yéménites et leur épargneraient une catastrophe entièrement évitable. Je voudrais aujourd'hui informer le Conseil de la situation concernant ces cinq domaines d'action.

Ma première requête concernait une cessation des hostilités à l'intérieur et autour des infrastructures et installations dont dépendent l'opération d'aide et les importateurs commerciaux. De nombreux membres du Conseil ont formulé des demandes similaires au cours de la séance du 23 octobre et par la suite, et le Secrétaire général a insisté là-dessus dans sa déclaration du 2 novembre. Or, ce qui s'est passé, c'est que la violence s'est intensifiée sur plusieurs fronts juste après mon dernier exposé. Depuis le 30 octobre, des sources onusiennes ont observé près de 800 incidents distincts de bombardements, d'affrontements armés ou de frappes aériennes au Yémen. Certains des combats les plus violents ont eu lieu à Hodeïda, où se trouvent précisément la plupart des infrastructures essentielles qui ont besoin de protection. Ces incidents ont bien trop souvent des conséquences dévastatrices pour les civils. Pour ne citer qu'un incident récent, un autobus transportant des civils fuyant le conflit à Hodeïda a été mardi la cible d'une attaque, tuant sept personnes.

Les infrastructures civiles essentielles n'ont pas non plus été épargnées. Dimanche dernier, des patients, dont certains étaient encore reliés à des appareils médicaux, auraient fui le plus grand hôpital public de Hodeïda, se retrouvant dans la rue au milieu d'énormes explosions. Ce même hôpital a été endommagé par des éclats d'obus quelques jours plus tard, puis de nouveau par des bombardements hier. Un deuxième hôpital a été endommagé après avoir été pris dans des tirs croisés alors que les lignes de front se déplaçaient autour de la ville. Des combattants ont également pris position à l'intérieur de l'hôpital et sur son toit, menaçant gravement l'ensemble de l'établissement. Les conséquences de la violence à Hodeïda ont aggravé le chaos et les difficultés auxquels sont confrontées des personnes qui se trouvaient déjà dans une situation désespérée. Les besoins sont énormes; 30% peut-être des personnes qui se trouvent encore dans la ville parviennent à peine à survivre, dont environ un quart d'enfants souffrant de malnutrition. Comme le relevait récemment la Coordinatrice de l'action humanitaire pour le Yémen, Lise Grande, les personnes les plus vulnérables du pays se trouvent à Hodeïda. Il s'agit des plus pauvres parmi les pauvres.

Les combats ont également eu des conséquences sur les opérations humanitaires. Certains programmes ont été réduits à Hodeïda et le personnel chargé de les superviser a dû quitter les lieux – temporairement, je l'espère. D'autres programmes d'urgence importants se poursuivent et les organismes sont en train de

reconstituer leurs stocks à Hodeïda afin de s'assurer que les opérations humanitaires critiques pourront continuer si la situation se détériore encore.

Pour toutes les raisons que Martin Griffiths vient de citer et celles que je viens de donner au Conseil, il reste urgent, comme Martin l'a dit, que les parties conviennent d'une cessation des hostilités. Nous avons tous deux fait des déclarations réaffirmant cette nécessité plus tôt cette semaine. Au cours des deux derniers jours, nous avons assisté à une désescalade bienvenue et à ce qui semble être à tout le moins une pause dans les combats à Hodeïda, mais nous avons besoin de savoir que cette accalmie va durer. Je voudrais répéter une fois encore que, comme nous l'avons déjà dit et comme Martin l'a évoqué, l'ONU est prête à jouer un rôle accru pour assurer l'utilisation adéquate des installations clés autour de Hodeïda, telles que le port.

Le deuxième domaine pour lequel j'ai demandé l'appui du Conseil concernait l'approvisionnement en biens alimentaires et autres biens essentiels dans le pays, qui doit être facilité et protégé. Comme les membres le savent, le Yémen importe presque toute sa nourriture, son carburant et ses médicaments. En octobre, les importations alimentaires commerciales transitant par les ports de Hodeïda et de Salif, où la plus grande partie des vivres entre dans le pays, ont chuté de plus de 50 % par rapport à septembre. Seuls 17 navires ont pu décharger des cargaisons dans ces ports en octobre, ce qui représente le deuxième chiffre mensuel le plus bas jamais enregistré. Pour éviter la famine, il est essentiel que tous les ports continuent de fonctionner et que soient levés tous les obstacles à l'importation ou à la distribution des biens essentiels dans le pays. C'est pourquoi je me félicite de la décision prise cette semaine par le Gouvernement yéménite de suspendre le décret 75 du Conseil des ministres pour les importations alimentaires. Les experts avaient averti que l'application immédiate de ce décret pourrait entraîner une aggravation des pénuries alimentaires et une hausse des prix. Cela dit, si le Gouvernement a suspendu le décret 75 pour les denrées alimentaires, il reste en place pour le carburant, qui est essentiel au pompage de l'eau potable, à l'entretien des systèmes d'assainissement et au fonctionnement des générateurs des hôpitaux.

Depuis l'entrée en vigueur du décret 75 sur le carburant le mois dernier, la coalition a, à la demande du Gouvernement yéménite, refusé l'entrée à quatre navires commerciaux transportant près de 53 000 tonnes de carburant, soit plus de 40 % des importations moyennes

de carburant au cours d'un mois donné depuis la levée du blocus temporaire il y a environ un an. Pour protéger l'approvisionnement alimentaire et éviter la famine, les parties au conflit doivent également éviter d'endommager ou d'interrompre l'accès aux infrastructures d'appui. Le principal axe routier à l'est qui relie Hodeïda à Sanaa est toujours fermé en raison de l'insécurité, contraignant les commerçants et les partenaires humanitaires à trouver un autre itinéraire, ce qui coûte plus cher et demande plus de temps. Plusieurs sites humanitaires se trouvent dans des zones à Hodeïda qui ont récemment changé de mains, notamment les Moulins de la mer Rouge, qui contiennent suffisamment de céréales pour nourrir plus de 3 millions de personnes pendant un mois. Je crois comprendre que des pourparlers sont en cours sur les moyens d'assurer l'acheminement de ces vivres essentiels aux personnes qui en ont besoin.

Ma troisième demande concernait la fourniture d'un appui à l'économie yéménite par l'injection de devises et le paiement des salaires et des pensions. Ces mesures constitueront un rempart contre la famine en permettant à la population d'acheter des denrées alimentaires et autres biens essentiels et en aidant les commerçants à maintenir le flux des importations commerciales. En octobre, le Royaume d'Arabie saoudite a déposé 200 millions de dollars auprès de la Banque centrale du Yémen pour renforcer le rial yéménite. Cette décision bienvenue a contribué à faire baisser le taux de change, qui est passé d'un sommet d'environ 800 rials par rapport au dollar des États-Unis au début d'octobre à environ 670 rials aujourd'hui. Elle a également contribué à financer les importations de denrées alimentaires et d'autres produits essentiels. D'après certaines informations, ce dépôt aurait également permis de faire baisser légèrement les prix des aliments. Ce sont là des améliorations importantes.

Dans le même temps, n'oublions pas que le taux de change avant l'escalade du conflit il y a quatre ans était de 215 rials pour un dollar, si bien qu'il faut toujours trois fois plus de rials pour acheter un dollar qu'avant le début des hostilités. Rien qu'au cours de l'année écoulée, le rial a perdu près de la moitié de sa valeur. Il est également important de noter que les demandes d'accès au crédit de la Banque centrale sur la base du dépôt saoudien dépassent les fonds disponibles, ce qui montre que les négociants souhaitent maintenir le flux des importations essentielles dès lors qu'ils ont accès à des capitaux suffisants. Ces faits nouveaux démontrent que les injections de devises sont extrêmement efficaces dans cet environnement. Nous avons besoin d'un flux

de devises continu et à grande échelle sur le marché pour financer des flux suffisants d'importations et pour soutenir la monnaie à un niveau qui rendra les prix des denrées alimentaires et autres produits de base abordables.

En ce qui concerne le paiement des salaires, je me suis félicité, dans mon dernier exposé, de l'annonce faite par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis concernant l'octroi de 70 millions de dollars pour couvrir les traitements de 135 000 enseignants. Nous considérons qu'il s'agit là d'une pratique exemplaire. À cet égard, les discussions avec les donateurs potentiels sur la possibilité de la reproduire pour les travailleurs de la santé et de l'assainissement, ainsi que pour les retraités, en sont à un stade avancé. Il y a quelques semaines, les autorités houthistes à Sanaa ont également débloqué une partie de l'arriéré des salaires des fonctionnaires. Nous espérons qu'il s'agira d'un premier pas vers la reprise du versement régulier des salaires dans l'ensemble du pays.

Ma quatrième demande concernait l'accroissement du financement de l'opération d'aide et de l'appui qui lui est fourni. Nous sommes extrêmement reconnaissants à tous nos donateurs qui, jusqu'à présent cette année, ont fourni 2,3 milliards de dollars au plan d'aide humanitaire coordonné pour 2018. Cela représente près de 80 % des besoins que nous avons estimés au début de l'année. Compte tenu de l'évolution de la situation au cours des derniers mois, nous discutons actuellement avec les donateurs de la possibilité d'un financement supplémentaire pour cette année. J'espère que les donateurs concernés se décideront très prochainement. Compte tenu de l'augmentation des besoins, de l'intensification des combats et de l'effondrement récent de l'économie, je peux d'ores et déjà dire que le plan d'aide humanitaire pour l'année prochaine sera beaucoup plus ambitieux. J'annoncerai le montant exact sous peu. Le Secrétaire général prévoit d'organiser, en février, une conférence de haut niveau sur le Yémen axée sur le plan d'aide humanitaire de 2019.

Dans ma cinquième demande, j'invitais tous les belligérants à collaborer avec l'Envoyé spécial pour mettre fin au conflit, et je ne répéterai pas l'exposé détaillé de Martin sur l'état du processus. Je veux simplement me faire l'écho de ses appels en faveur de l'adoption rapide de mesures de confiance et de consultation et, partant, de la pleine reprise des négociations. Les membres du Conseil viennent d'entendre Martin confirmer son appui à mes cinq demandes. J'insiste sur le fait que ces cinq demandes doivent être considérées

comme un tout. Il faut prendre de nouvelles mesures importantes sur chacune d'entre elles si l'on veut éviter les pertes massives en vies humaines qu'occasionnerait une terrible famine. Je sollicite donc à nouveau l'appui individuel et collectif – tant pratique que politique – des membres du Conseil dans ces cinq domaines.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Beasley.

M. Beasley (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'information sur le Yémen. J'ai plaisir à me trouver aux côtés de mes deux collègues et amis, pour lesquels j'ai beaucoup de respect.

Je sais que lorsqu'on se présente dans cette vénérable enceinte, on est censé s'exprimer sur un ton mesuré et faire preuve de prudence. C'est souvent là la meilleure façon de procéder en diplomatie, mais aujourd'hui, je ne suis pas sûr que ce soit possible. Je reviens tout juste de trois jours sur le terrain au Yémen, et les paroles mesurées ne peuvent rendre justice à ce qui arrive aux enfants, aux mères, aux pères et aux familles dans ce pays. Ce que j'ai vu cette semaine au Yémen relève du cauchemar, de l'horreur, du dénuement le plus total et de la misère. Ce pays de 28 à 29 millions d'habitants souffre depuis des années, mais aujourd'hui, comme certains disent, il est au bord de la catastrophe. Sauf que nous ne sommes pas au bord de la catastrophe, mais en plein dans une catastrophe, et que chacun d'entre nous y a sa part de responsabilité. La question qui se pose est la suivante : qu'allons-nous faire pour y remédier?

Les conditions que les Yéménites endurent jour après jour sont exclusivement la conséquence de la guerre. Elles n'existeraient nullement si des hommes entêtés s'asseyaient autour d'une table et parlaient au lieu de se battre. Le Yémen est peut-être le meilleur exemple de ce qui a poussé le Conseil à reconnaître, en mai dernier, le lien qui existe entre conflit et faim. Je vais dire les choses en termes très humains, car les membres du Conseil vont entendre beaucoup de chiffres aujourd'hui et demain.

Or il n'est pas simplement question de chiffres, mais de personnes réelles, qui ont un nom, comme le petit Mohamed, que j'ai vu il y a tout juste deux jours dans un hôpital à Sanaa. Les parents de ce bébé de 8 mois ont parcouru 300 kilomètres pour se rendre au seul hôpital encore à peu près approvisionné, dans

l'espoir de sauver la vie de leur petit garçon. Il souffrait de malnutrition aiguë et ne pesait que 3,3 kg, soit environ un tiers du poids normal d'un enfant de cet âge. Le petit Mohamed n'avait plus que la peau sur les os. Les membres du Conseil ont vu des photos similaires dans les journaux. Il ne s'agit nullement de cas isolés, mais bien de la réalité des enfants dans tout le pays.

J'ai dit qu'il n'avait plus que la peau sur les os, parce que le plus triste, c'est que le petit Mohamed est mort hier. Visiter un hôpital est une véritable épreuve. Salle après salle, on voit ces petits enfants mourir sous ses yeux. Je me souviens de l'un d'eux dont les pieds dépassaient de la couverture. J'ai été attendri en tant que père et je suis allé chatouiller ces petits pieds en espérant un sourire. Mais il n'y a pas eu de sourire. C'était comme chatouiller un fantôme. Il n'y a pas de sourires, pas de rires; les pleurs sont à peine audibles; les enfants sont malades, affamés et mourants. Le médecin-chef de l'hôpital m'a dit qu'il recevait environ 50 enfants souffrant de malnutrition sévère par jour, alors qu'il ne dispose que de 20 places. Quand je lui ai demandé ce qu'il faisait pour les 30 autres, il m'a répondu qu'il les renvoyait chez eux pour mourir. Il y a quatre ans, l'hôpital n'avait même pas de service pour les enfants souffrant de malnutrition.

Je vais axer mon exposé sur trois grands éléments : premièrement, l'impact économique de la crise politique et militaire; deuxièmement, la détérioration de la sécurité alimentaire; et troisièmement, ce que l'ONU, le Programme alimentaire mondial et les autres acteurs doivent faire pour remettre le Yémen sur pied.

Premièrement, le Yémen est en plein effondrement économique. Le peuple yéménite endure la guerre depuis plusieurs années, mais ce qui change radicalement la donne sur le terrain aujourd'hui, c'est l'effondrement de l'économie. La valeur du rial yéménite a chuté de 235 % depuis janvier 2015, passant de 215 rials pour un dollar des États-Unis à, plus ou moins 720. Imaginez les conséquences pour un ménage, qui voit tout simplement partir en fumée les deux tiers de son pouvoir d'achat. Le prix de la plupart des denrées de base a doublé au cours des huit derniers mois. Parallèlement, les revenus des ménages connaissent l'évolution inverse. Les sources de revenus de 8 millions de personnes ont disparu; 1,2 million de fonctionnaires ne sont plus payés ou n'ont bénéficié que d'un très faible soutien financier ces dernières années. Ces 1,2 million de fonctionnaires font vivre environ 8 millions de personnes sur une population totale de 29 millions.

Il y a un énorme problème monétaire, faute de revenus et d'accès à l'argent liquide. Pour un pays qui dépend des importations pour subvenir à ses besoins élémentaires, c'est une catastrophe. D'autres pays connaissant une hyperinflation, comme le Soudan du Sud et le Zimbabwe, peuvent au moins cultiver leurs propres denrées, mais pas le Yémen, qui est tributaire des importations. C'est la raison essentielle pour laquelle la faim se répand de façon spectaculaire.

Le deuxième élément est la détérioration de la sécurité alimentaire. D'après notre dernière évaluation, nous pouvons affirmer qu'elle est tout à fait désastreuse. Sur les 28 millions de Yéménites, on estime qu'au moins 18 millions sont en situation d'insécurité alimentaire et que sur ce chiffre, 12 millions voire plus, soit près de la moitié du pays, sont au bord de la famine. Ils sont aux portes de la famine et ne savent pas quand et d'où viendra leur prochain repas. Comme Mark l'a dit, une fois qu'on déclare la famine, il est déjà bien trop tard.

Chaque jour, des enfants et des adultes meurent. Ils ne sont peut-être pas encore considérés comme étant morts de faim, mais nous allons droit à la catastrophe. Les chiffres ont doublé au cours des 18 derniers mois, et ils ne cessent d'augmenter, en grande partie en raison de la chute de la monnaie. Nos systèmes de surveillance indiquent qu'on compte 3,6 millions de personnes souffrant de la faim de plus au Yémen qu'il y a à peine trois mois. Rien que pour le mois dernier, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté de 1,6 million. Je crois que nous ne pouvons pas attendre que la famine soit officiellement déclarée ou même qu'un rapport complet soit publié pour agir.

Nous devons agir maintenant. J'en suis convaincu compte tenu de ce que j'ai vu de mes propres yeux et entendu la semaine dernière. Partout dans le pays, les enfants meurent déjà. À l'heure actuelle, le Programme alimentaire mondial vient en aide à environ 8 millions de personnes par mois au Yémen. Nous voudrions remercier tout particulièrement nos donateurs de leur générosité, nos quelque 500 membres du personnel qui travaillent au quotidien dans ce pays sans relâche, au péril de leur vie, ainsi que les 30 organismes partenaires et les autres organismes des Nations Unies de leur appui.

Le Programme alimentaire mondial a actuellement assez de stocks de céréales alimentaires dans le pays pour fournir une aide à environ 6,8 millions de personnes pendant deux mois. Au début de novembre, nous avons envoyé plusieurs cargaisons de vivres vers

différents ports du pays. Nous avons même commencé à utiliser le port de Salala, à Oman, pays voisin, en tant que voie d'acheminement supplémentaire. Nous anticipons toute situation catastrophique potentielle dans n'importe quel port en prévoyant des solutions de rechange afin de minimiser l'impact de ce qui est déjà une situation tragique. Comme je l'ai déjà indiqué, nous envisageons d'utiliser d'autres ports en Arabie saoudite, ainsi qu'à Oman, pour ne pas perturber la chaîne d'approvisionnement au cas où le port de Hodeïda serait détruit. Les hostilités doivent cesser.

Je me suis rendu à Aden et à Sanaa, mais aussi à Hodeïda. Je voudrais parler aux membres du Conseil de ma visite à Hodeïda. Ce qui est, en temps normal, un trajet en voiture simple, agréable et beau de trois ou quatre heures n'est plus ni beau ni agréable. Aujourd'hui, il faut deux fois plus de temps pour faire ce trajet en traversant de multiples points de contrôle. Les ponts ont été bombardés et dans tous les cas, nous avons dû emprunter d'autres routes en raison des combats. C'est une vraie corvée. Lise Grande et moi-même avons fait ce trajet ensemble.

Hodeïda est comme une ville fantôme. Je suis sûr que les représentants ont déjà vu ce genre de films où tout est vide. On voit un chien se promener ici ou là, et rien d'autre pratiquement. À l'heure actuelle, nous distribuons des vivres en quantité suffisante pour un mois afin de réduire au minimum la présence des personnes concernées dans la rue. En effet, ces personnes ne veulent pas aller dans la rue parce qu'elles ont peur de se faire tuer. Il est difficile de s'imaginer le nombre de personnes qui se sont approchées de moi et qui voulaient me serrer dans les bras pour me dire « merci d'être ici », avant d'ajouter : « S'il vous plaît, ne partez pas ». En effet, pendant que nous étions là, il n'y avait pas de combats. « S'il vous plaît, ne partez pas. Restez quelques jours. Donnez-nous la paix. Donnez-nous de l'espoir. » J'ai dit que je devais partir pour pouvoir dire au monde entier à quel point la situation était désastreuse et qu'elles méritaient bien mieux que cela.

Ma troisième observation concerne les mesures humanitaires et économiques qui s'imposent. Je souscris pleinement à ce que Mark a dit. Il ne s'agit pas d'un aspect seulement. Ce qu'il faut, c'est un ensemble de mesures. Nous devons agir collectivement. Je tiens à préciser que la famine se profile à l'horizon à moins que les circonstances ne changent, et immédiatement. La guerre a fait des ravages pendant quatre ans, mais la crise économique va accélérer ces dégâts en l'espace

de quelques mois seulement. L'aide humanitaire doit s'accompagner d'efforts intenses pour redresser l'économie yéménite. Je voudrais être très clair : l'aide humanitaire à elle seule ne peut pas permettre d'inverser cette situation désastreuse. Il nous faut une approche à deux volets.

Premièrement, comme Mark l'a dit, nous devons injecter plus de devises fortes dans l'économie yéménite et dans les mains du peuple yéménite. Il faut stabiliser le rial à un taux d'au moins 450 rials pour 1 dollar afin que les membres de la population soient à nouveau en mesure d'acheter des articles de première nécessité. Pour ce faire, il faudrait injecter dans l'économie environ 200 millions de dollars par mois.

Deuxièmement, nous devons augmenter l'aide humanitaire afin de venir en aide à 12 millions de personnes par mois. Comme je l'ai déjà dit, nous apportons une aide à environ 8 millions de personnes. Nous devons passer à environ 12 millions de personnes, à quelques 1 ou 2 millions près. Cela nécessiterait environ 150 à 160 millions de dollars par mois rien que pour l'aide alimentaire, sachant qu'à l'heure actuelle, le Programme alimentaire mondial dépense environ 100 millions de dollars par mois. Si nous parvenons à mobiliser 150 à 160 millions de dollars par mois rien que pour l'aide alimentaire, nous espérons et nous pensons qu'environ 50 millions de dollars de cette somme pourraient être utilisés sous forme d'assistance pécuniaire en faveur des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire, et que cette assistance pécuniaire permettrait non seulement de sauver des vies humaines, mais aussi d'injecter des liquidités dans l'économie, qui sont indispensables. Nous travaillons avec les propriétaires de magasins et les entreprises familiales afin de leur fournir les liquidités nécessaires pour stimuler l'économie au sein de leurs collectivités et pour relancer le moteur de l'économie, ce qui est essentiel pour la stabilité du pays.

Toutefois, alors que nous entamons ces activités, les parties au conflit doivent garantir l'accès, notamment depuis et vers le port de Hodeïda. La fermeture du port de Hodeïda en l'absence de solutions de rechange aurait des conséquences catastrophiques inimaginables. Des petits garçons et des petites filles vont mourir. Nous ne pouvons pas vraiment satisfaire ces besoins si l'on n'améliore pas l'accès à l'ensemble du territoire national – pour les corridors logistiques, les ports et la capacité de faire le suivi et les évaluations. Il faut accélérer les processus d'approbation pour nos

cargaisons, nos visas, nos demandes d'équipement et notre personnel.

Le Yémen est au bord du gouffre, et par conséquent, nous devons agir, ensemble. La communauté internationale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à cette guerre et sauver l'économie et le peuple yéménites. Il faut donner aux organisations humanitaires, comme le Programme alimentaire mondial, les ressources et l'accès dont elles ont besoin pour sauver les vies d'enfants et de familles innocents. Sinon, au Programme alimentaire mondial et dans les autres organismes humanitaires, nous nous trouverons dans une situation où nous devons décider quels sont les enfants qui doivent manger ou non, quels sont les enfants qui doivent vivre et quels sont les enfants qui doivent mourir. Qui dans cette salle aimerait être chargé de cette tâche?

Chaque enfant mérite mieux. Les mots « à fendre le coeur » et « tragique » ne rendent pas compte de la situation au Yémen. Toute l'humanité devrait avoir honte de ce qui se passe dans ce pays. Avec toute la richesse qui existe dans le monde aujourd'hui, toutes les connaissances intellectuelles et toute la technologie dont le monde dispose aujourd'hui, aucun enfant ne devrait aller se coucher la faim au ventre au Yémen, ou ailleurs. Il est temps, bien plus que temps de mettre un terme à cette situation.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Beasley de son exposé.

Il donne maintenant la parole à M^{me} Jarhum.

M^{me} Jarhum (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de me donner l'occasion de faire un exposé au nom de Peace Track Initiative Yemen et du Women's Solidarity Network – une coalition de 250 femmes yéménites et organisations dirigées par des femmes qui œuvrent en faveur de la protection des femmes et de la consolidation de la paix au Yémen.

Depuis plus de quatre ans, le Yémen s'enfonce dans une guerre dévastatrice. Dans notre pays, dans chaque foyer, il y a une plaie béante et des histoires sans fin de perte et de désespoir. Des enfants mourants crient : « Ne m'enterrez pas ! » alors que le conflit fait rage, mais personne n'entend leurs cris. Les armes explosives utilisées par les forces affiliées au Gouvernement internationalement reconnu et à ses alliés au sein de la coalition arabe, ainsi que par les houthistes, ont fait de nombreuses victimes parmi les civils. Les parties belligérantes continuent de faire fi du droit

international humanitaire en toute impunité à Hodeïda, à Taëz et dans tout le pays. Dans le même temps, les acteurs directement ou indirectement impliqués dans le conflit ne font aucun cas des principes fondamentaux du Traité sur le commerce des armes. L'emploi massif de mines terrestres par les houthistes a fait des centaines de morts et de blessés et entrave directement l'accès à l'aide humanitaire. Les générations futures en paieront le prix.

Alors que nous nous préparons à célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, je voudrais rappeler au Conseil que les femmes yéménites étaient déjà victimes de violences juridiques, institutionnelles et sociales. Par conséquent, aujourd'hui, elles supportent le poids de l'insécurité multidimensionnelle résultant de cette guerre. Le nombre de cas avérés de violence sexiste, notamment de viol, a augmenté de 70 % au cours des cinq premiers mois de la guerre. Le nombre de mariages d'enfants a augmenté de 66 %.

Dans la ville assiégée de Taëz, les femmes font des trajets à pied de plusieurs heures sur des terrains accidentés ou à travers des zones contrôlées par des groupes armés, où elles sont sans cesse harcelées. Elles le font pour subvenir aux besoins de base de leur famille et pour protéger leurs hommes contre le recrutement forcé, les enlèvements, la détention et la torture. Des jeunes femmes, notamment des étudiantes de l'Université de Sanaa, ont été victimes d'actes violents de répression de la part des groupes armés houthistes, y compris des bandes de femmes qui se font appeler Al-Zaynabiyat. Certaines femmes ont été battues, électrocutées, arrêtées et libérées à la condition expresse qu'elles s'abstiennent de tout activisme. Dans d'autres cas, des hommes membres de leurs familles ont été arrêtés en leur nom.

Nous appuyons de nombreuses défenseuses des droits de l'homme en leur permettant de se rendre dans des pays voisins, et en les aidant à présenter des demandes d'asile et à entreprendre les démarches nécessaires pour leur réinstallation dans des pays tiers. Malheureusement, aucun de ces cas n'a abouti à une réinstallation. Bien que la crise des réfugiés yéménites ne soit pas numériquement aussi grave que la crise syrienne, elle demeure un problème qui touche des centaines de milliers de Yéménites. Les politiques telles que le Règlement Dublin de l'Union européenne, le décret adopté aux États-Unis d'Amérique pour interdire d'entrée dans le pays les citoyens de sept pays, dont le Yémen, et les récentes politiques saoudiennes qui

consistent à expulser les citoyens yéménites contribuent à la séparation des familles.

En ce qui concerne la situation dans le sud du pays, nous nous faisons l'écho des habitantes du sud du Yémen, qui ont souligné la nécessité d'un juste règlement de la cause dans le sud et d'exercer leur droit à l'autodétermination. Aujourd'hui, après trois décennies de lutte, les griefs du sud ne sont toujours pas résolus. D'autre part, la population et la cause du sud sont totalement exclues des négociations et du cadre de paix actuels, ce qui est habituellement justifié en invoquant les limites de la résolution 2216 (2015), qui est interprétée de manière à ce que les négociations soient limitées à deux parties.

C'est pour les femmes que l'enjeu de la paix est le plus important. Les membres du Women's Solidarity Network (Réseau de solidarité féminine) travaillent sans relâche pour mettre un terme au conflit sanglant lié aux ressources en eau et aux terres, ainsi que pour débarrasser les écoles des groupes armés et rétablir le droit de nos fils et de nos filles à l'éducation. D'autre part, nous risquons notre vie au quotidien pour secourir des familles prises au piège dans des zones de conflit. Nombre de membres du Réseau jouent un rôle directeur dans l'apaisement de la souffrance des citoyens en dirigeant des projets de secours et en négociant l'ouverture de couloirs humanitaires.

Nous sommes particulièrement fières d'annoncer que l'Association des mères de victimes d'enlèvement, qui manifeste régulièrement et appelle à la libération des enfants de ses membres, s'exposant ainsi aux risques et aux mauvais traitements, a obtenu la libération de 336 détenus. Pour donner un élément de comparaison, le processus parrainé par l'ONU n'a abouti à aucune libération. D'autres membres du Réseau de solidarité féminine luttent activement contre le recrutement d'enfants en tant que combattants, et ce en dépit des moyens limités pour aider ces enfants. Pendant ce temps, depuis 2016, l'ONU a suspendu son programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration axé sur les enfants, invoquant des préoccupations d'ordre sécuritaire et l'attente d'un règlement politique.

La Conférence de dialogue national sans exclusive, organisée sous les auspices de l'ONU et appuyée par le Conseil, a marqué une étape importante dans l'histoire du pays. Les femmes yéménites ont effectivement participé à l'élaboration d'un cadre historique et d'une charte pour leurs droits et libertés. Cela s'est reflété dans le projet de constitution de 2015 et doit continuer

d'occuper une place centrale dans tout processus de règlement politique au Yémen.

Même si les femmes continuent de jouer un rôle directeur dans la consolidation de la paix, et en dépit de la déclaration présidentielle S/PRST/2017/7 de 2017, qui appelle explicitement à assurer la représentation des femmes, celles-ci restent largement exclues des négociations de paix. Nous attribuons ce problème à la philosophie patriarcale de la médiation en faveur de la paix, qui récompense la violence en n'accordant une place à la table des négociations qu'aux détenteurs d'armes plutôt qu'aux véritables agents de paix.

Nous saluons les efforts récents entrepris par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen afin d'appuyer la participation des femmes, à commencer par l'augmentation des effectifs de son équipe pour l'égalité des sexes et la création d'un groupe consultatif technique de femmes. Cependant, nous soulignons que la participation des femmes ne doit pas se limiter à un rôle consultatif dans les activités de médiation. Les femmes doivent être véritablement représentées, présentes à la table et participer à la prise de décisions.

Nous nous associons aux nombreux appels à l'instauration d'un cessez-le-feu et à la reprise du processus de paix. Nous affirmons qu'il ne peut y avoir de paix juste et durable en l'absence d'un processus sans exclusive. Alors que le Conseil poursuit ses délibérations, adopte des résolutions ou d'autres mesures, nous l'exhortons à adopter les recommandations suivantes.

S'agissant des mesures de sécurité, il doit exiger un cessez-le-feu immédiat, notamment la fin des bombardements aériens dirigés par le Gouvernement reconnu internationalement et ses alliés de la coalition arabe, ainsi que l'adoption de mesures de confiance en vue de rétablir les institutions nationales. Il doit appeler au désarmement de tous les groupes armés illégaux, exiger la réinstallation des camps et dépôts militaires à l'extérieur des villes et demander la relance des services de sécurité locaux.

Il doit interdire l'utilisation de mines terrestres par les houthistes, les exhorter à fournir les cartes des champs de mines, exiger le lancement des opérations de déminage et appeler à la prise en charge des victimes des mines terrestres. Il doit appeler à la prévention du transfert et de l'utilisation d'armes au Yémen. Il doit exiger la levée des restrictions sur les ports et la normalisation du trafic aérien dans toutes les provinces pour permettre à l'aviation commerciale

d'opérer. Il doit interdire le recrutement d'enfants et exiger le rétablissement immédiat du programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration des enfants soldats. Il doit appeler à la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement ou victimes de disparition forcée, en particulier les civils, les personnalités politiques, les journalistes, les activistes et les membres de la minorité bahaïe, et exiger l'abolition de la peine de mort.

Il doit envoyer au Yémen des soldats de la paix originaires de pays neutres qui ne participent aucunement au conflit dans le pays. Il doit appeler à une action immédiate pour régler les problèmes logistiques qui empêchent la tenue des négociations de paix, et promouvoir instamment un processus global et sans exclusive guidé par le mécanisme de mise en œuvre et la Conférence de dialogue national. Il doit adopter tous les documents présentés durant la Conférence de dialogue national, notamment le document final et les visions présentées par tous les groupes pour constituer le cadre d'un règlement politique au Yémen. Il doit exiger la création d'un fonds international pour la reconstruction du Yémen de façon transparente, en prévoyant que ce fonds soit cofinancé par les pays de la coalition arabe et la communauté internationale. Il doit mettre en œuvre des mesures pour appuyer la stabilité économique, la reconstruction et le rétablissement des services sociaux, tout en promouvant avec insistance la mise en place de mécanismes de lutte contre la corruption.

Il doit reconnaître les droits des populations du sud en promouvant une solution juste qui réponde à leurs exigences. Il doit exiger l'instauration d'un cessez-le-feu local dans la province de Taëz et appuyer l'initiative en cinq points visant à protéger les civils à Hodeïda. Il doit exiger le lancement de programmes de réinstallation et la création de structures d'accueil pour les demandeurs d'asile afin de régler la situation des Yéménites à l'étranger. Il doit demander un audit sur l'égalité des sexes dans le contexte des opérations de secours, exiger qu'il soit mis fin au détournement de l'aide humanitaire et réitérer la nécessité d'incorporer la perspective d'égalité des sexes aux plans d'action humanitaire. Il doit exiger la création d'un mécanisme pour sanctionner les criminels dans le contexte général de la justice transitionnelle et de la fourniture de compensations. Il doit également imposer des sanctions individuelles ciblées contre les seigneurs de la guerre et ceux qui entravent le processus de paix. Il doit demander au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) de créer des mécanismes de

signalement compétents et tenant compte de l'égalité des sexes.

En ce qui concerne l'augmentation de la participation des femmes à l'élaboration des politiques, le Conseil doit reconnaître les priorités des femmes identifiées dans le programme national pour les femmes et la paix et la sécurité, présenté en 2016, et appeler le Gouvernement à rendre compte de ses activités au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Il doit mentionner explicitement la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que les résolutions ultérieures, exiger clairement que les femmes soient représentées à hauteur d'au moins 30 % au sein des délégations et dans le contexte de tous les processus de cessez-le-feu et de paix connexes, et imposer des sièges vacants si les femmes ne sont pas intégrées.

Il doit demander la participation d'une délégation indépendante de femmes aux négociations de paix. Il doit exhorter l'Envoyé spécial à faire en sorte que les femmes soient représentées sur un pied d'égalité dans les consultations de paix et prendre en compte les exigences que nous avons formulées dans la lettre que nous lui avons adressée en mars 2018. Il doit appeler à la création d'un mécanisme pour faire entendre les voix des femmes des zones rurales, ainsi que de celles qui sont des victimes ou des survivantes de la guerre, et garantir la prise en compte de leurs priorités dans les négociations et la recherche d'une solution politique. Il doit exiger qu'un appui soit fourni aux femmes architectes de la paix et demander l'allocation directe et souple de fonds aux organisations locales de femmes, aux mouvements de militantes et aux mouvements de femmes afin d'appuyer leurs efforts. Il doit appeler à la création d'un mécanisme concret pour protéger les femmes et les défenseuses des droits de la personne et répondre à leurs besoins intégrés en matière de protection, notamment en ce qui concerne leur sécurité physique, psychologique, numérique et collective.

Nous espérons que ces recommandations seront adoptées et qu'elles contribueront à mettre un terme au conflit au Yémen. L'inaction face à ces recommandations constituerait un échec moral contribuant à la poursuite des souffrances de plus de 27 millions de Yéménites.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie Mme Jarhum de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :

Je remercie chaleureusement nos quatre intervenants. Je ne pense pas avoir jamais entendu au Conseil de sécurité une série d'exposés et de plaidoyers plus percutants que ceux que nous avons entendus aujourd'hui. Je pense que leurs paroles et leurs demandes résonneront au Conseil. Jusqu'à présent, le Conseil s'est montré très uni dans son appui à l'action que mène l'ONU au Yémen, et nous espérons que cette unité va se poursuivre. Par ailleurs, je pense qu'il y a manifestement un partenariat très clair entre ces trois chefs d'organismes des Nations Unies, ce qui est également très important. S'il y a une lueur d'espoir dans cette terrible crise, elle réside dans leur volonté de s'exprimer et de travailler en étroite collaboration les uns avec les autres. Leur dévouement et celui de leurs équipes et de la société civile pour aider le peuple yéménite doit être un des principaux éléments que les membres du Conseil doivent toujours avoir présents à l'esprit.

Comme ils l'ont décrit, la situation sur le terrain est vraiment épouvantable. On ne saurait surestimer la gravité de la catastrophe humanitaire. Indépendamment du travail acharné qui est nécessaire pour intensifier notre réponse aux besoins humanitaires – et nous prenons acte de tout ce qui vient d'être dit sur les besoins commerciaux qui doivent être satisfaits pour que le Yémen continue de fonctionner – il est également clair que nous, et eux, ne réussirons pas sans un effort et un engagement tout aussi important sur le plan politique. Il convient de répéter une fois de plus que seule une solution politique permettra réellement de mettre un terme à ce terrible conflit. Nous avons entendu Martin Griffiths évoquer quelques timides avancées, en particulier en ce qui concerne la Banque centrale et l'échange de prisonniers. Nous avons entendu de bonnes nouvelles concernant la conférence des Nations Unies de l'année prochaine. Je pense que c'est très important. Mais nous devons garder à l'esprit les descriptions glaçantes que David Beasley nous a faites de ce à quoi ressemble la vie des gens ordinaires, notamment des enfants.

Je voudrais saisir cette occasion pour dire que nous sommes tout à fait d'accord avec l'Envoyé spécial lorsqu'il dit qu'il faut réunir les parties sans conditions préalables. Nous devons voir les paroles que nous avons entendues se traduire en actions concrètes. Nous devons voir les parties collaborer avec l'Envoyé spécial pour prendre part aux consultations que Martin est en train d'organiser et pour participer de manière constructive, afin qu'il puisse finalement ouvrir la voie à la reprise de négociations officielles. Nous nous félicitons de ce

que l'Envoyé spécial a dit s'agissant de soumettre une nouvelle fois son cadre de négociations au Conseil, et nous pensons que c'est important. Je suis certaine que tous les membres du Conseil voudront exprimer leur appui à l'ensemble des trois volets de son action en faveur de l'ONU, en particulier au volet politique. Il est évidemment vital que les pourparlers soient inclusifs et que les femmes y soient suffisamment associées. Le groupe consultatif technique des femmes est un pas très positif en ce sens. C'est une bonne chose que l'Envoyé spécial cherche des moyens modernes de mettre cela en pratique. Les messages de Rasha Jarhum sont extrêmement importants aujourd'hui, et je la remercie d'avoir pris le temps de venir exposer au Conseil la situation du point de vue des citoyens du Yémen.

Le Ministre des affaires étrangères de mon pays était dans la région cette semaine, car nous pensons, comme Martin et comme chacun ici, que c'est l'occasion ou jamais de s'attaquer à cette crise d'origine humaine au Yémen. Je veux insister sur l'aspect « origine humaine » en disant que les hommes peuvent régler les problèmes qu'ils ont créés, et je pense que c'est une raison de plus pour que nous mettions tout en œuvre pour appuyer le volet politique. David Beasley nous a exhortés à agir maintenant. Je pense que personne n'a pu rester de marbre face à ce que David et Rasha nous ont dit. Jeremy Hunt, le Ministre des affaires étrangères de mon pays, a annoncé que nous travaillerons avec nos partenaires au Conseil de sécurité. Mark Lowcock nous a fait part d'un état des lieux très important en ce qui concerne ses cinq requêtes. Au nom du Royaume-Uni, nous les appuyons toutes. C'est pourquoi le Ministre Hunt m'a demandé de dire qu'en tant que rédacteurs, nous fournirons le texte d'un projet de résolution à nos partenaires au Conseil de sécurité lundi, avec l'intention d'y inclure les cinq requêtes de Mark, que tous les membres ont approuvées. Je pense qu'il est très important d'inclure l'ensemble des cinq requêtes de Mark pour qu'elles soient mises en œuvre.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je remercie de leurs exposés sur les récents événements au Yémen M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial; et M^{me} Rasha Jarhum, fondatrice et Directrice de Peace Track Initiative Yemen.

Dans ma déclaration, je soulignerai deux questions clefs : l'évolution de la situation sur les plans politique et de la sécurité et l'évolution de la situation sur les plans humanitaire et économique.

En ce qui concerne l'évolution de la situation sur les plans politique et de la sécurité, nous avons écouté attentivement l'exposé de M. Griffiths, qui a parlé de signes positifs en vue de la revitalisation du volet politique pour régler la crise yéménite. Il a dit qu'un accord sera peut-être bientôt conclu entre le Gouvernement et les houthistes pour libérer les prisonniers et les détenus, une mesure que nous saluons. Ce serait un pas important vers le renforcement de la confiance entre les parties yéménites. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce de la reprise prochaine des consultations politiques à Stockholm. Nous remercions le Royaume de Suède d'accueillir ces consultations. Dans le même temps, nous espérons que toutes les parties yéménites s'engageront à participer de bonne foi et sans conditions préalables à ce cycle de consultations afin de dissiper les craintes de voir le scénario des consultations de Genève, en septembre dernier, se répéter. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale, en particulier les États de la coalition, avaient tous appuyé les consultations de Genève, et ces États avaient alors stoppé leurs opérations militaires pour faciliter la libre participation des houthistes. Malheureusement, les houthistes ne sont pas venus aux consultations, ce qui a eu des conséquences négatives et aggravé la crise catastrophique sur les plans humanitaire, économique et politique.

L'annonce de la prochaine série de consultations qui se tiendra à Stockholm est le fruit de la volonté des États de la coalition d'appuyer le processus politique en vue de garantir la sécurité, la stabilité, l'unité et la souveraineté du Yémen. Elle intervient en dépit des graves problèmes de sécurité auxquels les houthistes exposent certains États de la Coalition, avec notamment les menaces à la sécurité et à la sûreté des Émirats arabes unis et du Royaume d'Arabie saoudite, qui a été frappé par 206 missiles balistiques et par plus de 68 000 autres projectiles, causant la mort de 112 personnes et faisant des centaines de blessés parmi la population civile.

En ce qui concerne les dernières opérations militaires en date à Hodeïda, je rappelle la résolution 2216 (2015) qui, au paragraphe 1, appelle les houthistes à retirer leurs forces des villes dont ils ont pris le contrôle et à s'abstenir de toute action qui relève des prérogatives du Gouvernement légitime. Nous espérons que le prochain cycle de consultations

aboutira à une solution politique fondée sur les trois cadres précédemment convenus, afin de mettre fin à la crise et de rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen.

En ce qui concerne l'évolution sur les plans humanitaire et économique, nous sommes profondément inquiets de la situation humanitaire au Yémen, telle que M. Lowcock et M. Beasley nous l'ont décrite, en nous avertissant de l'insécurité alimentaire prochaine qui menace 14 millions de nos frères yéménites. Cette situation est due au fait que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité n'ont pas été mises en œuvre et à la persistance du conflit armé, qui a créé une économie de guerre, marquée par l'incapacité de verser les salaires des citoyens et par la détérioration du pouvoir d'achat de la monnaie nationale en raison de l'effondrement sans précédent du taux de change du rial yéménite par rapport aux devises étrangères. La communauté internationale doit donc assumer la lourde responsabilité de fournir au Gouvernement yéménite l'assistance nécessaire afin d'assurer le succès de sa politique, pour qu'il prévienne une nouvelle détérioration de la monnaie nationale et qu'il puisse continuer de payer des salaires dans l'ensemble du Yémen.

À cet égard, nous saluons le rôle important et continu du Royaume d'Arabie saoudite, qui a décaissé plusieurs fois des sommes d'argent considérables en faveur de la Banque centrale du Yémen, d'un montant total d'environ 3,2 milliards de dollars. En outre, le Royaume d'Arabie saoudite et le Gouvernement des Émirats arabes unis, en coordination avec l'UNICEF, ont également mis à disposition 75 millions de dollars pour financer le versement des salaires de plus de 135 000 enseignants dans l'ensemble du pays.

Cette aide économique a sensiblement amélioré le taux de change entre le rial yéménite et les devises étrangères. Malgré le rôle constructif du Gouvernement yéménite à cet égard, et face à l'aggravation des problèmes, celui-ci a répondu aux appels du Bureau de coordination des affaires humanitaires en suspendant l'application de son décret 75 de 2018, du fait qu'il pourrait entraver les importations. Le Gouvernement a aussi confirmé sa volonté de continuer de coopérer avec les organismes et organes de l'ONU.

Le peuple frère yéménite continue d'endurer des souffrances humanitaires malgré les contributions financières et en nature considérables de la communauté internationale, ce qui le plus récemment a inclus la tenue d'une conférence des donateurs à Genève en avril. Le Koweït a fait don de 250 millions lors de la conférence

pour les organismes de terrain des Nations Unies et les organisations internationales qui travaillent au Yémen. Cela s'est ajouté au rôle souple et coopératif joué par le leadership conjoint des États de la coalition, qui a délivré plus de 67 000 permis pour assurer l'acheminement de l'aide dans l'ensemble du Yémen. La communauté internationale explique que la raison de la poursuite des souffrances humanitaires au Yémen trouve son origine dans les tentatives délibérées de bloquer, de saisir et de piller cette aide. Nous nous félicitons de la détermination du Secrétaire général, comme l'a déclaré M. Lowcock dans son exposé, à convoquer une conférence en février 2019 pour améliorer la situation humanitaire au Yémen. Le Koweït attend avec intérêt de participer à cette conférence.

Pour conclure, l'État du Koweït réaffirme qu'il est convaincu qu'il ne peut y avoir qu'une solution politique à la crise au Yémen. Nous souhaitons vivement soutenir l'opération politique qui mettra fin aux souffrances du peuple frère yéménite. Le Koweït s'est déclaré prêt à fournir un soutien logistique pour garantir la participation de tous à la série de consultations devant avoir lieu à Stockholm. Nous continuerons également à appuyer les efforts de l'Envoyé spécial, M. Griffiths, et tous les autres efforts fondés sur les trois éléments du mandat politique, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Cela garantirait la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen et la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

M. Delattre (France) : Je tiens d'abord à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, ainsi que le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, pour leurs interventions, qui nous donnent un cadre d'analyse mais aussi d'action très clair. Je remercie également M. Beasley et M^{me} Jarhum pour leurs exposés importants sur la situation au Yémen, qui est plus préoccupante que jamais.

La conviction de la France, c'est que face au désastre humanitaire, qui ne cesse de s'aggraver au Yémen, nous avons collectivement la responsabilité, mais aussi la possibilité aujourd'hui, de mettre un terme à cette guerre et d'ouvrir le chemin d'un règlement politique. Malgré l'ampleur des difficultés, il existe

en effet une fenêtre d'opportunité aujourd'hui que le Conseil de sécurité doit saisir en pesant de tout son poids, pour appuyer la nécessaire cessation des hostilités et soutenir les efforts de médiation de Martin Griffiths. Dans ce cadre, je souhaite revenir d'abord sur la situation à Hodeïda, qui est le point de bascule de la situation au Yémen, et sur la dégradation continue de la situation humanitaire.

Les récents affrontements et bombardements ont coûté la vie à de nombreuses personnes, ils mettent en danger les civils, notamment les femmes et les enfants, et les infrastructures civiles et bloquent les voies d'acheminement de l'aide. La dégradation continue de la situation humanitaire nous précipite chaque jour un peu plus vers le désastre, alors que les dernières estimations laissent craindre une famine généralisée, une épidémie de choléra à grande échelle et la possibilité que plusieurs générations de Yéménites soient entièrement privées d'éducation. Les pauses militaires sont à cet égard un moyen de faire baisser l'intensité des affrontements et de favoriser un climat positif pour une reprise des discussions politiques, mais chacun voit bien qu'il faut aller plus loin.

Dans ce contexte, et c'est mon deuxième point, il est plus que jamais essentiel de répondre aux cinq demandes précises formulées par Mark Lowcock. Cela doit être notre première priorité. Ainsi, le Conseil doit appeler à une cessation durable des hostilités dans les meilleurs délais, au respect du droit international humanitaire et à la protection des civils et des infrastructures civiles, notamment celles qui sont cruciales à la vie économique du pays. L'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire et des importations, y compris entre Sanaa et Hodeïda, revêtent une urgence absolue. Ils doivent s'accompagner de la stabilisation et du redressement de l'économie yéménite, comme cela a été dit éloquemment.

Il est crucial également que le personnel humanitaire et médical, qui intervient dans un environnement à haut risque, non seulement soit protégé, mais puisse planifier ses opérations en amont et les mettre en œuvre en toute sécurité. Je souhaite réitérer ici notre plein et entier soutien à l'engagement des acteurs humanitaires, qui travaillent dans des conditions particulièrement difficiles. Nous saluons également bien sûr le travail essentiel de l'ONU et de toutes les équipes concernées visant à élaborer une feuille de route unique sur le volet humanitaire en lien avec la Banque mondiale, le plan de réponse humanitaire et le nouveau plan famine, qui doivent recevoir les financements

appropriés, comme l'a souligné Mark Lowcock. Je souhaite enfin réitérer le plein et entier soutien de la France à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Martin Griffiths, et le remercier pour ses efforts inlassables en vue de la reprise des négociations, dans l'objectif d'une solution politique inclusive et durable. La France est résolument au côté de Martin Griffiths.

Notre conviction est qu'il existe aujourd'hui une véritable fenêtre d'opportunité pour relancer un processus politique crédible, qui constitue la seule solution à la crise au Yémen. La catastrophe humanitaire qui menace le pays doit nous pousser à agir. Comme nous l'a dit l'Envoyé spécial, plusieurs obstacles ont été levés, comme la question sensible de l'évacuation des blessés houthistes, ce qui est une avancée importante pour garantir la présence des houthistes à la table des négociations. Nous encourageons donc l'Envoyé spécial à poursuivre ses contacts avec l'ensemble des parties, en vue de continuer à progresser sur les mesures de confiance. La dynamique engagée doit être poursuivie et nous sommes prêts à travailler avec tous sur un projet de résolution du Conseil de sécurité en ce sens. Une telle résolution doit à la fois répondre à l'urgence humanitaire en endossant clairement les cinq demandes de Mark Lowcock, et marquer notre plein soutien aux efforts de Martin Griffiths en vue d'un accord durable, global et inclusif. Comme l'a souligné M^{me} Rasha Jarhum, la participation des femmes à la résolution de la crise yéménite est à cet égard essentielle.

Nous appelons donc les parties à s'engager immédiatement, sans conditions et de bonne foi avec l'Envoyé spécial. Nous appelons toutes les parties prenantes à faciliter ce travail et saluons les récentes annonces de soutien au processus onusien formulées par les acteurs de la région. La recherche de cette solution devient chaque jour plus urgente : pour des millions de Yéménites, il s'agit désormais très directement d'une question de vie ou de mort. La France restera pleinement mobilisée dans cette perspective.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock, M. David Beasley et M^{me} Rasha Jarhum de leurs exposés.

Nous souhaitons tout d'abord noter la réduction de la violence autour du port yéménite de Hodeïda. Nous pensons qu'il est essentiel d'œuvrer pour établir une cessation complète des hostilités dans l'ensemble du pays, ce qui est important non seulement pour assurer l'acheminement fiable des biens humanitaires et

commerciaux dans les régions du nord du Yémen, où vit la majorité de la population du pays, mais aussi afin de réaliser la mise en œuvre réussie des plans de l'Envoyé spécial pour la tenue d'une série de négociations en Suède. Nous nous félicitons des progrès enregistrés par M. Griffiths pour que les parties reprennent le dialogue et fassent preuve de souplesse sur les mesures de confiance, y compris l'échange de prisonniers et d'autres mesures. Nous espérons que les pourparlers prévus porteront sur le fond et aideront à rendre le processus politique viable. Nous ne nous attendons pas à ce que les désaccords cessent rapidement. Des années d'affrontements ont créé un fossé qu'il ne sera pas facile de combler. Nous continuerons d'aider M. Griffiths par des voies bilatérales, en notre qualité de membre permanent du Conseil de sécurité et aussi en tant que membre du groupe des 19 États qui soutiennent les efforts internationaux pour un règlement au Yémen.

Notre position reste inchangée. Nous continuons d'appeler à l'élaboration d'un plan en faveur d'une solution négociée au conflit au Yémen. Les parties doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de recourir à la force. L'histoire du conflit yéménite démontre que les efforts militaires ne réussissent pas. Chaque journée de guerre fait augmenter le coût de la reconstruction du Yémen après le conflit. Nous condamnons les frappes sans discernement contre des cibles civiles et les attaques aux missiles balistiques contre les voisins du Yémen. Nous appuyons le fait d'assurer le respect sans condition des dispositions pertinentes du droit international humanitaire et l'accès humanitaire sans entrave dans toutes les parties du pays. La situation humanitaire au Yémen reste critique. La majorité de la population a besoin d'une forme d'assistance ou d'une autre. Des millions de Yéménites souffrent de la famine et n'ont aucun moyen d'obtenir les services médicaux et les médicaments dont ils ont besoin. Nous devons faire de l'aide humanitaire au Yémen une priorité dans notre travail commun et celle-ci doit être acheminée sans discrimination, quels que soient ceux qui contrôlent les territoires où vivent les Yéménites.

La communauté internationale aide activement la population yéménite. Tandis que la Russie contribue à cet effort, à l'instar de nombreux autres États Membres, nous savons qu'il est impossible d'améliorer la situation au Yémen grâce aux seules mesures humanitaires. La solution doit être politique. Nous devons maintenant nous unir autour de l'Envoyé spécial et l'aider à travailler de façon active avec tous les acteurs impliqués dans le conflit yéménite. La guerre fait le jeu des différents

terroristes qui ont profité du désordre pour renforcer leurs positions dans le centre et le sud du Yémen. La lutte contre le terrorisme constitue notre tâche partagée et nous devons tout mettre en œuvre pour faire cesser sa menace.

Pour conclure, nous tenons à exprimer l'espoir que les politiques d'affrontement, de menace et de pression au moyen de sanctions céderont le pas à des efforts collectifs pour créer des mécanismes régionaux de dialogue, ainsi qu'un dispositif de sécurité global et indivisible au Moyen-Orient, aussi bien pour les États arabes du golfe Persique que pour leurs voisins. La vision d'avenir de la Russie à cet égard reste pertinente et indispensable.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock et M. David Beasley et M^{me} Rasha Jarhum pour leurs exposés éclairants sur les derniers développements de la situation politique et humanitaire au Yémen.

Après quatre années d'affrontements militaires au Yémen la population civile est aujourd'hui confrontée à un véritable drame humanitaire. En effet, l'insécurité alimentaire menace des millions de Yéménites, exposés à la famine et à la malnutrition. De même, les populations civiles, privées d'accès à l'eau potable et aux soins de santé primaire ou d'urgence se trouvent confrontées aux maladies hydriques et à des risques d'épidémies.

À cet égard, la Côte d'Ivoire voudrait réitérer sa vive préoccupation face à l'intensification des combats, avec pour conséquence la dégradation continue de la situation humanitaire. Mon pays salue et encourage les organes et agences du système des Nations Unies pour les efforts qu'ils déploient en vue de mettre fin aux affrontements meurtriers et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et des secours d'urgence.

Face à cette situation à la fois déplorable et inquiétante, ma délégation réitère son soutien à toutes les initiatives engagées par la communauté internationale dans le cadre du règlement de la crise au Yémen. À cet égard, la Côte d'Ivoire exhorte toutes les parties au conflit à participer aux consultations prévues très prochainement à Stockholm, en Suède, à l'initiative de l'Envoyé spécial, M. Griffiths, auquel ma délégation réitère son plein soutien. Dans cette perspective, mon pays appelle les belligérants à observer le cessez-le-feu dans la ville portuaire de Hodeïda, épice de la crise, afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire d'une part, et de donner une chance à la paix d'autre

part. Il exhorte également toutes les parties yéménites à s'engager pleinement dans des négociations franches et à faire les compromis nécessaires pour parvenir à un règlement durable de la crise dans le cadre des paramètres fixés par le Conseil de sécurité.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire appelle à l'unité d'action du Conseil afin de parvenir rapidement à un règlement pacifique et définitif du conflit, dans l'intérêt des populations.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie tous les intervenants de leurs exposés. Je tiens vraiment à me faire l'écho de l'observation faite par ma collègue du Royaume-Uni au sujet de la force du message qui nous a été transmis encore une fois aujourd'hui. Je remercie les intervenants et leurs collègues qui travaillent sur le terrain de toute leur action, et cela inclut M^{me} Rasha Jarhum, en vue de soulager les souffrances du peuple yéménite et de mettre fin à la guerre.

Lors de la dernière séance du Conseil de sécurité sur le Yémen, le 23 octobre (voir S/PV.8379), M. Lowcock avait prévenu que 14 millions de personnes, soit la moitié de la population yéménite, risquaient de connaître la famine si l'escalade militaire et la crise économique perduraient. Si l'on atteignait ce stade, avait-il ajouté, la plupart des civils innocents qui perdraient la vie seraient des femmes et des enfants. Depuis lors, et malgré ces mises en garde, la situation s'est encore détériorée, comme nous venons de l'entendre. Le conflit armé s'est intensifié, avec une augmentation considérable des frappes aériennes, des bombardements, des attaques et des combats dans des zones résidentielles. Je tiens à exprimer notre immense gratitude pour le travail de tous les organismes humanitaires qui interviennent dans ces circonstances terriblement difficiles. Les civils étant pris sous des feux croisés et l'infrastructure civile étant attaquée, il y a eu des dizaines de victimes civiles. Des centaines de milliers des citoyens les plus vulnérables du Yémen sont maintenant pris au piège dans des zones de conflit actif. À Hodeïda, plus de la moitié de ces personnes sont des enfants. Il y a eu aussi de nouvelles perturbations du réseau vital de distribution des biens humanitaires et commerciaux.

Dans la mesure où il existe une certaine accalmie dans les attaques, elle doit être maintenue. Une poursuite de l'offensive ne ferait que prolonger la souffrance du peuple yéménite et nous éloignerait d'un règlement politique négocié. Actuellement, nous avons une possibilité à saisir, comme nous l'avons entendu, et nous devons nous concentrer sur la cessation des

combats et amener les parties à la table des négociations. Les consultations politiques, conduites par l'Envoyé spécial, sont notre meilleure chance de parvenir à un tournant dans le conflit, d'avancer vers une solution politique et de soulager les souffrances. Nous devons nous concentrer d'urgence sur cet objectif commun.

Aujourd'hui, les intervenants de l'ONU nous ont une fois encore mis face à la tragédie en cours et nous ont présenté les mesures qu'il faudrait mettre en œuvre immédiatement pour sauver des vies, améliorer la situation humanitaire et créer les conditions nécessaires à une solution politique. Comme indiqué auparavant, nous appuyons pleinement les cinq interventions décrites par M. Mark Lowcock et leur application individuelle et collective. Nous attendons avec intérêt de collaborer avec tout le monde pour traduire cet engagement en une résolution du Conseil de sécurité et nous sommes prêts à le faire. Nous pensons qu'il existe une forte unité au sein du Conseil autour de ces demandes. Nous devons maintenant nous rallier derrière ce qui suit.

La première étape est la cessation des hostilités autour des infrastructures et des installations destinées à l'aide humanitaire et aux importations commerciales. Toutes les parties ont la responsabilité de protéger les civils et les biens de caractère civil, et de prendre toutes les mesures possibles pour prévenir et réduire à un minimum les dommages, en particulier pour les écoles, les centres de soins médicaux et le personnel humanitaire.

Deuxièmement, Il faut encourager les parties à participer de bonne foi aux consultations politiques organisées par M. Martin Griffiths. Il faudra assurer la représentation et la participation effective des femmes à ce processus dès le début pour toutes les raisons mentionnées par M^{me} Jarhum aujourd'hui.

Troisièmement, il est faudra garantir l'accès humanitaire et commercial. Les ports et les routes du Yémen doivent rester ouverts et sûrs. Toutes les parties sont tenues de respecter le droit international humanitaire et d'assurer l'accès humanitaire.

Quatrièmement, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures de confiance, y compris celles relatives à l'aéroport de Sanaa, à la Banque centrale du Yémen et aux autres mesures économiques, ainsi qu'aux détenus. M. Griffiths peut également compter sur notre ferme appui dans tout ce qu'il entreprend à cet égard.

La guerre futile qui sévit au Yémen dure depuis bien trop longtemps, entraînant d'immenses souffrances et faisant des milliers de morts. Les événements récents

offrent une occasion qu'il faut saisir dès maintenant. Un Conseil de sécurité uni et actif peut faire la différence. Nous devrions mettre l'accent sur l'appui aux efforts de l'ONU visant à remédier immédiatement à la situation humanitaire catastrophique et veiller à ce que les consultations politiques prennent un bon départ.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la tenue de cette réunion et remercions M. Martin Griffiths, M. Marc Lowcock, M. David Beasley et M^{me} Jarhum Racha de leurs exposés importants qui, malgré des perspectives différentes, décrivent tous un scénario désastreux qui confirme le besoin urgent d'appui de la communauté internationale et d'action du Conseil.

Le Pérou note avec une profonde préoccupation le cycle destructeur qui s'est mis en place au Yémen, où l'escalade de la violence, telle que celle enregistrée ces dernières semaines, est suivie de périodes éphémères d'un calme tendu, tandis que la pire crise humanitaire au monde et l'instabilité régionale continuent de s'aggraver. Quelque 22 millions de personnes, soit trois Yéménites sur quatre, ont besoin d'une aide humanitaire. L'extrême vulnérabilité de la population, exacerbée par l'effondrement des services publics et de l'économie, fait plus de victimes que l'action militaire et a créé un scénario favorable à un extrémisme violent qui conduit au terrorisme.

Comme on nous l'a dit, la situation est particulièrement délicate à Hodeïda, où, avant même la dernière escalade de violence, les pires indicateurs alimentaires et sanitaires ont été enregistrés, dont la situation de 100 000 enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère. Un grand nombre des 300 000 civils qui restent dans la ville survivent dans les pires conditions, incapables de payer le coût du transport pour fuir les combats. Les bombardements des dernières semaines ont continué à faire des morts, y compris parmi les enfants, et à détruire les infrastructures sanitaires.

Nous déplorons la dynamique perverse du conflit et les violations répétées du droit international humanitaire commises par toutes les parties sans que le Conseil assume pleinement sa responsabilité de protéger la population civile en instaurant un cessez-le-feu humanitaire et en exigeant que les responsables rendent des comptes.

Nous tenons à exprimer notre plein appui à chacun des travailleurs humanitaires héroïques de l'ONU et des

autres organismes déployés au Yémen, et à souligner une fois de plus l'obligation morale et juridique de leur donner un plein accès à la population dans le besoin. Dans le même temps, nous devons souligner que cela ne sera possible que dans la mesure où nous progresserons dans la sphère politique.

L'imminence d'une famine généralisée et l'augmentation exponentielle des cas de choléra et d'autres maladies montrent clairement qu'il est urgent de reconnaître – par des actes et des actions, pas seulement des paroles – qu'il n'existe pas de solution militaire à ce conflit, et qu'il faut être cohérent dans la priorité donnée à la protection des civils.

Cela implique que les parties yéménites s'engagent à participer sans conditions préalables et de bonne foi à des négociations inclusives sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons donc que les membres de la coalition et les autres acteurs impliqués dans le conflit aient décidé de soutenir cette ligne d'action, dans l'optique de la réunion qui se tiendra en Suède dans les prochains jours.

Nous soulignons également que les membres du Conseil conviennent de soutenir une solution politique et de considérer qu'une telle solution est possible. Cela doit nous amener à exprimer notre plein appui à M. Griffiths, en soulignant la nécessité d'une action rapide, pragmatique et équilibrée.

Nous soulignons également qu'il est urgent que le Conseil et les parties au conflit tiennent compte des cinq demandes de M. Lowcock, y compris l'instauration d'une cessation immédiate de toutes les hostilités, et que l'aide humanitaire et les biens commerciaux dont la population a besoin soient pleinement accessibles.

Nous voudrions souligner les importants efforts déployés ces derniers jours par les pays ayant une influence sur les parties, en vue d'instaurer la confiance nécessaire pour concilier les points de vue, et de passer du conflit à la table des négociations le plus rapidement possible. Nous nous félicitons tout particulièrement des mesures de confiance telles que le transfert de blessés ou l'échange de prisonniers que l'Envoyé spécial appuie.

Je termine en réaffirmant l'engagement du Pérou en faveur d'une paix durable au Yémen et notre plein appui à l'adoption rapide par le Conseil d'une résolution qui aidera à mettre fin à l'une des pires tragédies humanitaires créées non pas par la nature mais par la violence et l'insensibilité des hommes eux-mêmes.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) :

Tout d'abord, je voudrais remercier tous les intervenants de leurs précieuses contributions à notre débat d'aujourd'hui. Je remercie en particulier M. Griffiths pour ses efforts continus visant à relancer le processus politique au Yémen. La Pologne tient en haute estime son engagement auprès des parties au conflit, des parties prenantes concernées et de la société civile afin d'ouvrir la voie à un dialogue politique au Yémen.

Alors que le Yémen est sur le point de connaître la pire famine depuis 100 ans et que les opérations militaires s'intensifient malgré cette catastrophe humanitaire imminente, nous nous trouvons maintenant au bord d'un désastre. Le conflit ne peut pas durer plus longtemps. Il est illusoire de penser qu'il peut être résolu par des moyens militaires et par l'usage de la force. Au contraire, ce qu'il faut de toute urgence pour éviter cette catastrophe d'origine humaine, c'est la diplomatie, la médiation, la participation de toutes les parties concernées et des pays de la région et l'appui effectif de la communauté internationale, notamment du Conseil de sécurité. Nous ne pouvons plus nous limiter à des séances dans cette salle et à des débats sur la situation désastreuse au Yémen sans prendre des mesures concrètes. Les mots ne pourront pas sauver la vie des enfants yéménites qui meurent tous les jours de la faim et de maladies.

L'histoire nous a montré que la fin justifie les moyens. Nous demandons donc instamment à toutes les parties au conflit de faire preuve de bonne volonté, de souplesse et de volonté de compromis, et de coopérer avec l'Envoyé spécial sans conditions. Nous demandons à toutes les parties prenantes de faire des progrès sur les mesures de confiance et de participer à la prochaine série de consultations, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer notre plein appui à M. Griffiths, et notamment à sa vision pour ce qui est des consultations politiques. Nous saluons également les efforts diplomatiques déployés par les membres du Conseil, qui visent à créer des conditions propices aux consultations sur la paix. Nous sommes également prêts à entamer des négociations constructives sur le projet de résolution proposé par le Royaume-Uni.

La situation humanitaire catastrophique au Yémen, décrite en détail par le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock, et la détérioration continue des conditions de sécurité dans le pays exigent une action décisive et unifiée du Conseil. C'est pourquoi nous

exprimons notre plein appui aux cinq points soulevés par M. Lowcock lors de son exposé du 23 octobre (voir S/PV.8379) et appelons à leur mise en œuvre sans plus tarder.

Nous demandons en particulier la cessation immédiate des hostilités, notamment à l'intérieur et autour des infrastructures et installations dont dépendent les opérations humanitaires et l'entrée des biens commerciaux. Nous demeurons gravement alarmés par l'escalade récente des combats dans la ville de Hodeïda. Nous exhortons les houthistes et la coalition à réduire immédiatement les tensions et à cesser toute activité militaire dans l'ensemble de la province. Je voudrais souligner une fois de plus que Hodeïda constitue un port d'entrée essentiel pour les livraisons humanitaires et commerciales. Toute perturbation de cette ligne de vie capitale contribuera de manière significative à la propagation de la famine, mettant ainsi en danger la vie de millions de Yéménites. Nous condamnons avec la plus grande fermeté toutes les actions qui entravent l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen, ainsi que le transfert, le stockage et la distribution de fournitures vitales.

Je voudrais, par ailleurs, souligner qu'il est impératif que toutes les parties au conflit prennent immédiatement les mesures suivantes : garantir le libre accès et la libre circulation des importations vitales dans l'ensemble du pays, garantir le fonctionnement complet et durable de tous les ports du Yémen et de l'aéroport de Sanaa, respecter les principes du droit international humanitaire et assurer la protection des civils, respecter les principes de proportionnalité et de distinction, et enfin, assurer l'inclusion et l'implication dans le processus de paix de tous les groupes concernés de la société yéménite, et notamment une participation véritable des femmes aux consultations de paix.

Pour terminer, je voudrais rappeler que toutes les parties au conflit au Yémen et les acteurs régionaux ont réaffirmé leur détermination à trouver une solution politique au conflit et leur volonté de revenir à la table des négociations. Le moment est venu pour eux de se montrer à la hauteur de ces déclarations.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier tout particulièrement les orateurs d'aujourd'hui de leurs exposés si convaincants et si poignants qui donnent à réfléchir. Comme toujours, nous leur sommes reconnaissants du travail acharné qu'ils accomplissent au quotidien avec leurs équipes sur le terrain au Yémen.

Si ces exposés éclairent d'une lumière terrible la perception que nous avons de la crise, ils renforcent également la principale leçon tirée de plus de quatre années de conflit, à savoir que la seule solution durable à cette crise provoquée par l'homme – oui, provoquée par l'homme – est un règlement politique. Cette guerre doit prendre fin sans plus attendre, et ce n'est pas sur le champ de bataille que cela se fera. Comme l'a dit clairement le Secrétaire d'État américain Mike Pompeo, les États-Unis demandent la cessation des hostilités au Yémen.

C'est dans cet esprit que les États-Unis renouvellent leur appel aux parties au conflit pour qu'elles prennent langue aussi rapidement que possible avec l'Envoyé spécial Martin Griffiths, et à tous les États Membres pour qu'ils apportent leur concours. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour amener les parties à la table des négociations afin de discuter d'un cadre pour un règlement politique de cette guerre. Les parties doivent cesser de débattre des conditions préalables à la tenue des pourparlers et, au contraire, s'asseoir à la table des négociations et discuter des propositions raisonnables formulées par l'Envoyé spécial. Nous nous félicitons, à cet égard, que l'Envoyé spécial ait proposé de présenter le cadre au Conseil, le moment venu.

Nous saluons également l'annonce des progrès réalisés s'agissant d'autoriser certains houthistes blessés à se rendre à Oman pour y recevoir des soins médicaux. Nous espérons que la coalition et Oman feront tout ce qui est en leur pouvoir pour appuyer cet arrangement.

L'Envoyé spécial Martin Griffiths s'emploie depuis des mois à créer un environnement propice à l'ouverture de consultations. Les houthistes doivent répondre immédiatement, sans conditions préalables supplémentaires, et accepter de participer aux consultations politiques avec la coalition en Suède dès que possible.

Durant la tenue des pourparlers politiques, les parties doivent garantir l'acheminement de l'aide sans entraves et la libre circulation des biens commerciaux. Les combats autour de Hodeïda nous ont montré l'immense risque d'escalade. Il est irresponsable de la part des houthistes de placer leurs combattants sur les toits des hôpitaux, entrepôts et autres infrastructures civiles. Des milliers de civils sont menacés par les combats et il est de plus en plus difficile d'acheminer les fournitures depuis le port vers les Yéménites qui en ont besoin.

Il est particulièrement important que les parties ne prennent aucune mesure qui puisse aggraver cette situation précaire. Les houthistes doivent lever les nombreux obstacles bureaucratiques qui rendent difficile l'acheminement de l'aide et cesser d'entraver les efforts de secours de l'ONU. Les deux parties au conflit doivent contribuer à faciliter la circulation des travailleurs humanitaires et des journalistes. Les mauvais traitements infligés aux bahá'ís et aux adeptes d'autres religions doivent également cesser.

Nous appelons par ailleurs le Gouvernement yéménite à œuvrer avec ses partenaires pour stabiliser le rial et renforcer les capacités de la Banque centrale. Il est essentiel que le Gouvernement évite de prendre des mesures, même par inadvertance, qui pourraient rendre plus difficile pour les importateurs d'importer des denrées alimentaires et du carburant dans le pays.

Il ne peut plus y avoir d'excuses pour reporter les efforts nécessaires à un règlement. Nous savons que pour les millions de Yéménites exposés au risque de famine et de maladie, rien ne peut remplacer une aide humanitaire immédiate. Nous saluons les efforts inlassables que déploient dans des circonstances dangereuses David Beasley, le Programme alimentaire mondial et ses partenaires d'exécution, ainsi que Lise Grande et son équipe sur le terrain.

Les États-Unis continueront de jouer un rôle de premier plan pour appuyer l'aide et les efforts essentiels à un règlement de la crise économique. Nous exhortons tous les États Membres à nous emboîter le pas. Ce travail doit se faire quel que soit le stade du conflit. Dans le même ordre d'idées, nous rappelons à toutes les parties au conflit les obligations qui leur incombent en vertu du droit des conflits armés, notamment l'obligation de prendre toutes les précautions possibles pour réduire au minimum les risques que les civils soient blessés et les infrastructures civiles endommagées.

Le Conseil de sécurité reste profondément divisé sur de nombreuses questions, mais comme nous l'avons entendu aujourd'hui, il n'en va pas de même dans le cas du Yémen. Nous tous autour de cette table avons mis l'accent sur un thème commun, à savoir que le moment était venu de progresser sur la voie politique, que nous soutenions l'Envoyé spécial Martin Griffiths et ses efforts et que nous appuyions à l'unanimité les cinq demandes de M. Lowcock, notamment en ce qui concerne un accès humanitaire sans entrave et une cessation des hostilités. Les États-Unis et les membres du Conseil suivront la situation de près dans les

semaines à venir, en particulier pour savoir si les parties coopéreront avec l'Envoyé spécial. Nous devons tous user de notre influence collective et individuelle pour nous en assurer.

M. Amde (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock, le Directeur exécutif David Beasley et M^{me} Rasha Jarhum de leurs exposés respectifs, qui ont montré combien la crise humanitaire et les combats au Yémen restent une source de préoccupation. Leurs discours poignants nous ont touchés. Ceux d'entre nous qui, dans le passé, ont connu la famine dans des proportions bibliques, les ont entendus haut et fort. Tous les quatre nous ont parlé des faits sur le terrain. Ils se sont exprimés avec sincérité et nous ont fait reprendre conscience de la fragilité et de la vulnérabilité qui sont les nôtres et dont nous sommes responsables en tant qu'humains. Nous estimons qu'il est grand temps de trouver une solution politique durable qui permettrait de soulager durablement les souffrances quotidiennes de millions de Yéménites.

Bien qu'il y ait eu une augmentation marquée des affrontements au début du mois, notamment dans la ville de Hodeïda, qui ont fait des morts, des blessés et des déplacés parmi les civils, et détruit des installations civiles, nous prenons acte du fait que l'intensité de la violence a maintenant été réduite. D'après les informations, la coalition a mis fin à ses opérations militaires à Hodeïda, et nous espérons que cela conduira à un cessez-le-feu durable.

Les voix de plus en plus nombreuses qui réclament la fin de la guerre au Yémen ces derniers temps méritent d'être saluées. Comme le Secrétaire général l'a souligné dans sa déclaration du 2 novembre,

« Sur le plan politique, il y a des signes d'espoir. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour maximiser les chances de succès. »

Nous convenons avec le Secrétaire général que la communauté internationale doit agir de concert pour mettre fin à la violence et prévenir une catastrophe humanitaire imminente.

Nous pensons que cela peut se faire en appuyant pleinement les efforts diplomatiques continus de l'Envoyé spécial, M. Griffiths. Nous nous réjouissons que ce dernier ait continué de préparer la prochaine série de consultations en vue de relancer les pourparlers politiques. Nous nous félicitons également que les parties soient prêtes à dialoguer avec lui. À cet égard,

nous soulignons que la désescalade continue et durable de la violence et la retenue sont absolument essentielles pour créer un environnement propice au processus politique. Nous encourageons également l'ONU à renouer le dialogue avec les parties en vue d'un résultat négocié sur le port de Hodeïda, qui doit rester ouvert et opérationnel, car il constitue une bouée de sauvetage pour des millions de Yéménites.

Nous appelons toutes les parties à régler leurs différends dans le cadre du processus politique facilité par l'ONU et qui, à notre avis, est la seule solution pour répondre aux aspirations légitimes du peuple yéménite et aux préoccupations légitimes de sécurité des pays de la région. Le Conseil doit également continuer à apporter son soutien politique à l'Envoyé spécial. À cet égard, l'unité du Conseil est impérative.

S'il est temps de saisir cette occasion pour relancer le processus politique, l'ONU et ses partenaires humanitaires doivent également être soutenus dans la mesure où ils continuent à opérer dans des circonstances extrêmement difficiles. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a fait observer que les déplacements des agents humanitaires et l'accès aux entrepôts et aux personnes dans le besoin sont devenus plus difficiles ou impossibles dans certains cas. Par conséquent, un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable reste absolument vital pour pouvoir fournir l'aide humanitaire si nécessaire à tous ceux qui en ont besoin. La protection des civils et des installations civiles est également essentielle. La protection de l'approvisionnement en denrées alimentaires et en biens de première nécessité, le règlement des problèmes économiques, y compris la rémunération des fonctionnaires, et l'augmentation du financement des opérations humanitaires sont également essentiels pour atténuer la tragédie humanitaire qui sévit au Yémen.

Enfin, pour le bien des civils, qui ont énormément souffert, il est temps d'accélérer sous les auspices de l'ONU les efforts coordonnés visant à relancer le processus politique contrôlé et dirigé par le Yémen, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Les prochains pourparlers de paix en Suède seront l'occasion de progresser. Les parties doivent être appelées à faire preuve de la volonté politique et de l'engagement nécessaires pour participer aux pourparlers.

Le Conseil doit pouvoir s'exprimer d'une seule voix pour demander la fin de la guerre au Yémen et la nécessité de régler d'urgence la situation humanitaire.

Nous attendons avec intérêt de participer de manière constructive aux discussions à venir sur le projet de résolution proposé par le Royaume-Uni.

M^{me} Cordova Soria (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, de son exposé, et nous souhaitons profiter de sa présence pour exprimer notre plein appui à ses efforts inlassables pour parvenir à une solution par le dialogue au conflit au Yémen. Nous remercions également M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial et M^{me} Rasha Jarhum pour leurs exposés.

Ce qu'inspirent les paroles entendues de tous les intervenants ne peut être qualifié d'autre chose que de honte. La communauté internationale devrait avoir honte de l'ampleur des souffrances que nous avons tolérées et qui se poursuivent encore aujourd'hui au Yémen. Les historiens du futur pourront considérer le cas du Yémen et étudier tout ce qui ne va pas et échoue dans les mécanismes économiques, politiques, commerciaux et des relations internationales des premières décennies du XXI^e siècle. Si nous laissons ce pays continuer dans cette voie de la destruction, de la souffrance et de la mort sans prendre des mesures efficaces et immédiates aujourd'hui, je crois que nous aurons tous de nombreuses raisons d'avoir honte.

Ma délégation se déclare profondément préoccupée par l'escalade alarmante de la violence au Yémen, en particulier par les bombardements et les frappes aériennes des campagnes militaires contre la ville de Hodeïda, qui ont à ce jour fait plus de 445 000 personnes déplacées. Il est troublant de constater que, alors qu'à la fin de 2017, le nombre de victimes du conflit s'élevait à plus de 10 000 personnes – selon les données officielles publiées par l'Organisation mondiale de la Santé – actuellement, même sans une actualisation officielle, ce nombre pourrait avoir quintuplé. Mais ce chiffre est encore loin de la réalité si l'on tient compte des victimes des maladies et de la faim que cette crise humanitaire entièrement provoquée par l'homme est en train de générer. À ce stade, il convient de réfléchir à la technologie et à l'origine des armes, des missiles et des bombes déployés au Yémen, qui sont utilisés lors d'attaques contre des hôpitaux, des marchés, des espaces publics, des autobus remplis d'enfants et même lors de mariages, et qui coûtent la vie à des milliers de civils

innocents. Si nous voulons parler de résoudre le conflit au Yémen de manière pacifique et par le dialogue, alors ces transferts et ces ventes d'armes, de missiles et de bombes doivent cesser. Nous faisons appel au sens de l'humanité et à la responsabilité de la communauté internationale à cet égard.

Nous regrettons également que, du fait des affrontements, l'accès au port de Hodeïda ait été compromis et que la pose de mines antipersonnel mette en danger l'intégrité et la sécurité des travailleurs portuaires, ainsi que l'aide humanitaire qui entre par ce port. En raison de cette situation grave, plusieurs organismes d'aide humanitaire, dont le Programme alimentaire mondial et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, n'ont accès ni aux 51 000 tonnes de blé stockées dans les Moulins de la mer Rouge ni aux entrepôts où sont conservés les produits et articles destinés aux secours humanitaires.

En outre, selon un rapport du Fonds des Nations Unies pour la population, la vie de plus de 1 500 des 10 000 femmes enceintes piégées au milieu des affrontements dans la ville de Hodeïda pourrait être mise en danger si le seul hôpital de la ville pouvant fournir des soins d'urgence devient inaccessible. Il s'agit de l'hôpital de Thaoura, qui a été touché par les restes d'un missile la semaine dernière et qui, malgré la violence, continue de fournir ses services, notamment à 59 enfants, dont 25 en soins intensifs.

Nous rappelons aux parties que toute attaque ou campagne militaire visant des civils, des espaces publics, des maisons ou des centres médicaux et éducatifs, ainsi que le lancement de missiles et le déploiement de mines antipersonnel, sont contraires au droit international et au droit international humanitaire. En tant que tels, ces actes pourraient constituer des crimes contre l'humanité pouvant faire l'objet d'enquêtes et être sanctionnés par les tribunaux internationaux correspondants. D'autre part, nous constatons avec une vive inquiétude que les forces armées qui font partie de la coalition et ont des bases sur le territoire yéménite répriment et tuent des civils qui s'opposent à leur présence, comme cela a été le cas dans la province de Mahra ces derniers jours.

Nous réaffirmons qu'une attaque ou une campagne militaire contre la ville et le port de Hodeïda affecterait non seulement gravement les plus de 22 millions de personnes qui ont actuellement besoin d'une aide humanitaire, mais aussi augmenterait leur nombre à une échelle insoutenable, faisant ainsi dangereusement passer le nombre des personnes exposées à la famine

de 8 à 13 millions. Nous appelons donc les parties au conflit à s'abstenir d'attaquer ou de compromettre la sécurité, l'intégrité et l'opérabilité du port et de la ville de Hodeïda, ainsi que de restreindre ou prévenir le déploiement de l'assistance humanitaire. Nous appelons également les autorités yéménites à éviter les restrictions ou les obstacles administratifs qui entravent l'entrée des importations d'aliments essentiels tels que le blé, le riz, le sucre et le lait, entre autres. Les actions militaires au Yémen ne font qu'enfreindre et affaiblir les efforts que l'ONU, et l'Envoyé spécial en particulier, déploie pour établir un dialogue qui rapproche les parties afin de parvenir à une solution négociée au conflit.

Le Conseil doit donc réaffirmer avec force aux parties que le respect de ses résolutions, en particulier la résolution 2216 (2015), est obligatoire. Par conséquent, nous appelons tous les acteurs et les parties concernés à mettre immédiatement un terme à la violence, et à s'engager à appuyer toute initiative de l'Envoyé spécial visant à rétablir le dialogue en vue de trouver une solution politique propre à répondre aux exigences et aux aspirations du peuple yéménite, tout en respectant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays. À cette fin, l'engagement des parties sans conditions préalables revêt la plus haute importance.

Pour terminer, notre délégation voudrait réitérer son appui au processus de consultations et de dialogue lancé par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, qui constitue une initiative importante pour orienter le processus de négociation politique vers un règlement pacifique de la situation au Yémen.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait remercier M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial; et M^{me} Rasha Jarhum, fondatrice et Directrice de Peace Track Initiative Yemen des exposés excellents, clairs et poignants qu'ils viennent de présenter.

La République de Guinée équatoriale suit de près les combats menés depuis des années dans le cadre de la lutte pour le pouvoir au Yémen. Leur persistance et leur évolution sont tellement préoccupantes que les membres du Conseil de sécurité et de la communauté internationale y prêtent la plus grande attention en permanence. En dépit des efforts déployés depuis le début des combats, la situation de la population civile n'a pas connu

d'améliorations soutenues. Tout récemment, l'hôpital Thaoura, qui est le principal centre de santé de la ville de Hodeïda, a été fermé et les patients qui s'y trouvaient ont dû fuir en raison de la proximité des combats, suite à l'offensive menée par le Gouvernement yéménite et ses alliés contre les rebelles houthistes. Nous sommes vivement préoccupés par l'insécurité généralisée et persistante dans laquelle vivent les civils dans les zones les plus touchées par le conflit, qui vivent dans la crainte quotidienne d'être touchés par une balle perdue et dans la peur que leurs proches ne rentrent pas à la maison après une journée de travail. Dans la plupart des cas, on s'attendrait à ce que ces personnes soient désespérées après des années où elles ont été abandonnées à leur sort, sans pouvoir acheter à manger, sans accès aux soins de santé et sans pouvoir aller à l'école régulièrement. En dépit de cette réalité, nous constatons avec admiration que ces personnes continuent à faire tout ce qui est en leur pouvoir afin de trouver la force de faire face à cette situation, bien que la guerre et la peur de la mort soient leur réalité quotidienne.

Ma délégation appelle les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire, sachant qu'à la séance précédente du Conseil de sécurité sur cette question, en octobre dernier (voir S/PV. 8379), M. Lowcock a fait état d'un nombre record de plus de 5 000 violations commises depuis la fin du mois de mai. Il s'agit d'un nombre très élevé de violations, notamment de lourdes pertes civiles ainsi que la destruction ou l'endommagement d'infrastructures civiles essentielles, comme les hôpitaux, les infrastructures électriques, les systèmes d'approvisionnement en eau, les marchés, les routes, les ponts, etc. Durant cette même séance, il a évoqué les retards dans la délivrance des visas, les restrictions imposées à l'importation de matériel et de marchandises, les retraits de permis, l'ingérence dans les évaluations de l'action humanitaire, l'ingérence dans la surveillance et d'autres obstacles qui limitent la capacité des organismes humanitaires de fournir une aide vitale à des civils innocents.

Face à cette situation, nous sommes convaincus qu'il faut mettre un terme aux hostilités à proximité de toutes les infrastructures et installations dont dépendent les opérations d'aide humanitaire et les importations commerciales. Il ne fait aucun doute qu'un cessez-le-feu humanitaire refléterait le respect par les parties au conflit de leurs obligations de respecter le droit international humanitaire et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter la fourniture de l'aide humanitaire. Ma délégation reconnaît et salue les efforts déployés par

l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes pour réduire la menace que représentent le choléra et la famine, notamment grâce à la fourniture par l'OMS de vaccins contre le choléra à plus de 500 000 personnes en octobre dernier.

Pour terminer, nous appuyons les efforts de médiation déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et nous estimons que son initiative de lancer le processus de négociation est importante pour la réalisation de notre objectif commun d'instaurer la paix au Yémen. Nous espérons que cette proposition bénéficiera du plein appui des parties au conflit. Nous demandons aux membres du Conseil de maintenir leur unité et d'appuyer les demandes formulées par M. Lowcock dans cette salle afin qu'elles se traduisent dans les faits par une amélioration de la situation du peuple yéménite.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : À l'instar d'autres délégations, nous voudrions remercier M. Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général; M. Lowcock, Secrétaire général adjoint; M. Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial; et M^{me} Jarhum, spécialiste en matière de protection sociale de leurs exposés pertinents, éloquentes et édifiants. Le Kazakhstan suit de près l'évolution récente de la situation et voudrait faire trois observations aujourd'hui.

Premièrement, le Kazakhstan voudrait exprimer ses vives préoccupations face à la crise humanitaire, qui ne cesse de se détériorer en raison de la récente escalade des opérations militaires et d'une crise économique qui s'aggrave rapidement, rapprochant chaque jour le pays de la pire famine que le monde a connue depuis plus d'un siècle, tout en mettant quotidiennement en danger la vie de millions de personnes au Yémen. Nous avons été touchés par les analyses poignantes faites par Mark Lowcock et David Beasley s'agissant de la tragique situation humanitaire dans le pays. Le Kazakhstan appuie fermement les appels lancés par l'ONU à toutes les parties en faveur d'un cessez-le-feu, afin de protéger la vie des civils, de faire en sorte qu'il n'y ait ni morts ni blessés, de garantir la liberté de mouvement et de protéger les hôpitaux, les cliniques et les écoles, conformément au droit international humanitaire et au droit des droits de l'homme. À cet égard, nous appuyons les cinq observations formulées par M. Lowcock en vue d'éviter une catastrophe humanitaire.

Deuxièmement, nous exhortons toutes les parties au Yémen à trouver des compromis et à s'abstenir des décisions unilatérales susceptibles de porter atteinte au processus de paix. Il faut intensifier les efforts pour parvenir à un règlement pacifique du conflit et décréter d'urgence un cessez-le-feu universel sans conditions préalables. Il y a désormais de véritables chances de lancer des pourparlers pour mettre un terme à la guerre dévastatrice qui sévit au Yémen, vu que l'Arabie saoudite a récemment confirmé sa volonté d'évacuer 50 combattants houthistes blessés à titre de mesure de renforcement de la confiance. Le Kazakhstan demande aux parties yéménites de saisir cette occasion de désamorcer les tensions et de coopérer pleinement, dans un esprit constructif et en toute bonne foi afin de renforcer la confiance entre elles et d'avancer vers la cessation du conflit. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce faite par l'Envoyé spécial concernant l'accord conclu par trois parties au conflit sur l'échange de prisonniers de guerre et de détenus.

Troisièmement, nous estimons qu'il faut une nouvelle approche régionale pour faire respecter le cessez-le-feu et promouvoir le processus de paix. Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour associer à ce processus différents États du Moyen-Orient et de la région du Golfe. Nous nous félicitons des réunions fructueuses que l'Envoyé spécial a tenues récemment avec le Gouvernement yéménite et les acteurs régionaux, notamment des hauts responsables du mouvement houthiste Ansar Allah, en vue de parvenir à l'accord souhaité. Il faut mobiliser l'appui des pays voisins, qui est essentiel dans le cadre des efforts visant à mettre fin à la violence au Yémen. Tout en agissant sur le front politique, la communauté internationale doit également s'attacher à mobiliser des ressources pour atténuer la crise humanitaire. En fin de compte, pour remédier aux effets négatifs de la crise, il faut augmenter l'aide financière et les investissements en faveur du développement en vue de promouvoir la stabilité au Yémen.

Enfin, le Kazakhstan voudrait exprimer son appui inconditionnel aux efforts déployés par l'Envoyé spécial et exhorte les parties à participer de bonne foi et sans conditions préalables au processus politique. Nous partageons pleinement l'opinion exprimée par Rasha Jarhum, à savoir que la participation des femmes et de la société civile est importante et qu'il faut prendre en considération leurs recommandations. Nous appelons également les parties au conflit à faire preuve de souplesse pour éviter les désaccords et régler comme il

se doit les problèmes complexes. Nous estimons qu'un règlement politique négocié et facilité par l'ONU, sur la base d'un dialogue entre toutes les parties yéménites, est la seule solution possible et que tous les efforts doivent s'orienter dans cette direction. Le Kazakhstan est disposé à travailler sur le texte d'un projet de résolution à cet effet pour contribuer à régler le conflit yéménite.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) :

Nous remercions Martin Griffiths, Mark Lowcock, David Beasley et Rasha Jarhum de leurs exposés impressionnants et convaincants. Ils nous ont décrit la gravité de la crise humanitaire au Yémen. Leurs déclarations véhémentes soulignent combien il est urgent que le Conseil de sécurité agisse et prenne des décisions. Ils ont expliqué clairement la nécessité d'un règlement politique, pacifique et durable. Dans ce contexte, je mettrai l'accent sur trois questions : premièrement, le conflit et la faim; deuxièmement, la responsabilité de la communauté internationale; et, troisièmement, le besoin urgent d'un règlement politique.

Pour ce qui est du premier point, les conflits armés dans le monde entier sont marqués par un cercle vicieux de conflit et de faim. En mai (voir S/PV.8267), le Conseil a adopté à l'unanimité une résolution, dont nous avons facilité la négociation (résolution 2417 (2018)), qui nous appelle tous à rompre ce cycle. Dans ce contexte, l'élimination de la faim extrême au Yémen est en fin de compte tributaire de notre volonté politique collective.

La situation au Yémen est compliquée par les intrusions dans les dépôts de l'ONU, les frappes aériennes incessantes et les bombardements aveugles. Ces attaques ont endommagé des infrastructures civiles essentielles et les systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé, comme vient de l'expliquer M. Lowcock. En général, priver les civils d'articles indispensables à leur survie et utiliser contre eux l'affaînement intentionnel comme méthode de guerre n'est acceptable en aucune circonstance; cela pourrait même est constitutif de crime de guerre.

Nous avons pris note des observations de M. Lowcock en ce qui concerne l'accalmie actuelle autour de Hodeïda, qui doit devenir permanente. Le blocus partiel qui dure depuis un an est à l'origine de pénuries importantes. En cas de nouvelle escalade, le port de Hodeïda pourrait devenir inaccessible pour les navires transportant des produits indispensables pour la population dans le besoin. Ce port est une voie d'approvisionnement vitale pour des millions de Yéménites. À maintes occasions, nous avons fait part de

notre préoccupation concernant le fait que des missiles houthistes prennent pour cible les populations civiles en Arabie saoudite. Ces tirs de missiles doivent s'arrêter.

Cela m'amène à mon deuxième point, à savoir la responsabilité de la communauté internationale. Le Secrétaire général, M. Guterres, l'a dit très clairement : il est temps d'agir. La communauté internationale doit faire de son mieux pour protéger les civils en temps de conflit. Le moyen le plus efficace d'y parvenir est que le Conseil appuie pleinement les cinq demandes du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Je vais les réitérer et expliquer comment nous les envisageons.

Premièrement, en tant qu'étape initiale vers la cessation complète des hostilités, un cessez-le-feu humanitaire est le seul moyen de prévenir une famine généralisée. Deuxièmement, pour protéger l'approvisionnement en vivres et en produits essentiels dans tout le pays, toutes les voies doivent être ouvertes afin qu'ils soient acheminés. Troisièmement, il importe d'augmenter et d'accélérer l'injection de fonds étrangers dans l'économie par l'intermédiaire de la Banque centrale. Nous accueillons avec satisfaction l'injection récente que vient de mentionner l'Envoyé spécial, M. Griffiths. Quatrièmement, l'opération humanitaire a besoin de fonds plus conséquents. Le Royaume des Pays-Bas prend sa part de responsabilité à cet égard. Et, cinquièmement, les parties doivent coopérer pleinement avec l'Envoyé spécial pour mettre un terme au conflit. Le Conseil doit appuyer ces cinq exigences. Nous nous félicitons donc que le Royaume-Uni ait annoncé la distribution d'un projet de résolution lundi en vue d'approuver ces cinq exigences.

Le Conseil est tenu d'adopter une position ferme contre les violations persistantes du droit international humanitaire telles que celles que nous observons quotidiennement au Yémen. Nous devons défendre le vaillant personnel humanitaire, qui ne doit jamais être pris pour cible. L'accès humanitaire ne doit pas être politisé par les parties au conflit. Et toutes les parties doivent permettre à l'ONU de collecter des données objectives pour procéder à une évaluation fiable des besoins sur la base des besoins réels de la population.

La communauté internationale doit continuer de dénoncer l'impunité. Les responsables de violations doivent en être sanctionnés, et ils le seront, non seulement pour rendre justice aux victimes à l'avenir, mais également pour dissuader les violations dans l'immédiat. Dans ce contexte, nous saluons le travail

qu'accomplissent le Groupe d'éminents experts sur le Yémen du Conseil des droits de l'homme et le Groupe d'experts sur le Yémen du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Mon troisième et dernier point est qu'il faut un règlement politique. Pour répondre à la cinquième demande de l'OCHA, j'affirme que l'Union européenne et les Pays-Bas appuient pleinement les efforts inlassables que déploie M. Griffiths aux fins d'un règlement politique durable. Comme l'ont souligné d'autres orateurs, toutes les parties doivent participer aux pourparlers en Suède sans conditions préalables. Elles doivent également collaborer avec M. Griffiths de bonne foi et de manière constructive. Les pays qui ont de l'influence sur les parties au conflit doivent utiliser leur position pour garantir la réussite des pourparlers. Ceux-ci doivent être ouverts à tous et porter sur les griefs locaux au Yémen. Nous félicitons la Suède de s'être proposée pour accueillir les pourparlers, nous remercions le Koweït d'avoir offert un appui logistique et nous remercions Oman, de jouer un rôle constructif.

Nous remercions M^{me} Jarhum de son exposé, qui a souligné à la fois l'impact que le conflit a sur les femmes et la détermination de ces dernières à contribuer concrètement à la paix et à l'amélioration de la situation au Yémen. La résolution 1325 (2000) peut nous guider à cet égard. Premièrement, la terrible violence que subissent les femmes et les filles, comme l'a décrit M^{me} Jarhum, doit s'arrêter, mais ce n'est pas suffisant. Nous appelons les parties à faire inclure des femmes dans leurs délégations. Nous nous félicitons que M. Griffiths ait déjà participé à des réunions avec un certain nombre de représentantes. Le fait que ce soit les hommes qui se battent ne signifie pas qu'ils doivent être les seuls à négocier la paix. Nous avons besoin que les fières femmes yéménites participent pleinement au processus de paix. Elles savent de quoi a besoin l'ensemble du peuple yéménite.

Pour conclure, nous sommes profondément préoccupés par le sort des millions de Yéménites qui sont au bord de la famine. Nous appelons toutes les parties à travailler de concert pour ouvrir l'accès humanitaire et instaurer immédiatement un cessez-le-feu humanitaire afin que les populations dans le besoin puissent être atteintes. Il est urgent que le Conseil appuie les cinq demandes de l'OCHA. Sur le conseil du Groupe d'éminents experts sur le Yémen, nous appelons également la communauté internationale, notamment les pays de la Ligue des États arabes, à arrêter de

livrer des armes sur le théâtre de ce conflit et à ses principaux combattants. Nous devons nous employer à lutter immédiatement contre la famine et rechercher une solution politique, pacifique et durable à ce terrible conflit. Le Conseil doit appuyer pleinement les efforts de M. Lowcock et de M. Griffiths. C'est ce que le peuple yéménite attend du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et le Directeur exécutif Beasley de leurs exposés détaillés, opportuns et convaincants. Je leur sais sincèrement gré des efforts inlassables qu'ils déploient pour rétablir la paix et la stabilité et pour améliorer la situation humanitaire au Yémen. Je tiens également à remercier M^{me} Jarhum de son exposé.

La situation politique, sécuritaire et humanitaire au Yémen reste grave. La récente escalade du conflit armé dans le pays a non seulement provoqué des pertes civiles, mais également détruit des routes, des hôpitaux et d'autres infrastructures. En outre, elle entrave l'acheminement de l'aide humanitaire, aggrave le risque de famine et facilite la propagation du choléra. Nous sommes réellement attristés par la souffrance du peuple yéménite, et nous sommes préoccupés par la situation au Yémen.

Les problèmes du Yémen ne peuvent avoir que des solutions politiques. La seule option militaire ne permettra pas de rétablir une paix durable. La communauté internationale doit préserver la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen, appuyer la médiation de l'ONU et rechercher une solution inclusive sur la base du dialogue et de la négociation, en se fondant sur la résolution 2216 (2015), l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, et les documents finals de la Conférence de dialogue national.

Nous saluons les récents efforts de la communauté internationale et de l'Envoyé spécial Griffiths visant à faire avancer le processus de paix au Yémen. Grâce aux efforts conjoints de l'Envoyé spécial et des parties concernées, des progrès ont été réalisés sur des questions telles que la libération des prisonniers et l'évacuation des blessés, créant ainsi les conditions propices au dialogue. L'Envoyé spécial a mené une intense navette diplomatique. En étroite collaboration avec les parties

concernées par cette question, il les a encouragées à se rencontrer à mi-chemin et à revenir à la table de négociation. L'Envoyé spécial s'emploie actuellement à promouvoir un cadre pour des négociations politiques, et la Chine apprécie vivement les efforts qu'il déploie.

Le Conseil de sécurité et les parties concernées doivent rester unis et continuer d'appuyer les efforts de médiation de l'Envoyé spécial, notamment ses efforts accrus pour promouvoir la paix et le dialogue et pour encourager les parties yéménites à mettre de côté leurs divergences afin d'entamer dès que possible un nouveau cycle de pourparlers de paix en Suède. Nous exhortons les parties au Yémen à collaborer étroitement avec l'Envoyé spécial Griffiths afin de reprendre le dialogue dès que possible et de s'engager durablement dans des négociations. Nous appelons la communauté internationale et les pays de la région à poursuivre leur assistance constructive à cette fin.

La détérioration de la situation humanitaire au Yémen suscite toute l'attention de la région et du monde entier. La communauté internationale doit accroître son aide humanitaire et apporter une aide ciblée en fournissant des biens tels que des denrées alimentaires et des médicaments ainsi qu'un soutien financier pour alléger les souffrances du peuple yéménite. La communauté internationale doit également appuyer le Yémen dans les efforts qu'il déploie pour améliorer son économie, stabiliser les prix, assurer un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave à son territoire et répondre aux besoins fondamentaux de son peuple.

Nous nous félicitons du report indéfini par le Gouvernement yéménite des restrictions visant certaines importations. La Chine continuera d'œuvrer avec la communauté internationale pour remettre conjointement et rapidement la question du Yémen sur la voie d'un règlement politique afin de parvenir à la paix, à la sécurité et à la stabilité au Yémen le plus rapidement possible.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Binmubarak (Yémen) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit tout d'abord permis, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de novembre. Je vous souhaite, ainsi qu'à la délégation de la Chine amie, plein succès. Je voudrais également vous remercier de nous

donner la possibilité de prendre la parole au Conseil. Je remercie également M. Griffiths, M. Lowcock et M. Beasley de leurs exposés et de leurs efforts.

Je voudrais également remercier les travailleurs humanitaires, en particulier les équipes locales présentes sur le terrain au Yémen. Je remercie les militants, les travailleurs humanitaires ainsi que notre sœur, M^{me} Rasha Jarhum, et à travers elle, les femmes yéménites, qui méritent toute notre gratitude pour la ténacité dont elles font preuve malgré les souffrances et les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment où la situation humanitaire dans mon pays est plus difficile que jamais. Elle se détériore de jour en jour. Je n'en exposerai pas les raisons, mais le Conseil sait que la situation est imputable à certains facteurs. C'est pourquoi nous ne pouvons pas mettre fin à cette catastrophe sans en régler les causes.

Je voudrais aborder brièvement la situation économique, humanitaire et politique sur le terrain afin que nous avancions ensemble vers des solutions durables et que nous comprenions qui œuvre en faveur de la paix, de la stabilité et de la cessation des souffrances des Yéménites et qui, au contraire, fait obstacle à la paix.

Depuis sa capitale provisoire d'Aden, le Gouvernement yéménite a pris une série de mesures économiques avec l'aide du Comité économique et de la Banque centrale. L'une de ces mesures est le décret n° 75, qui vise à mettre fin à la détérioration de l'économie et à la dépréciation de la monnaie nationale. Ces mesures ont permis une hausse du cours du rial yéménite, qui est aujourd'hui de 648 rials pour un dollar, contre 860 rials pour un dollar récemment.

Le décret n° 75 vise également à mettre fin à la contrebande de produits dérivés du pétrole sur le marché noir, où ils sont vendus le double de leur prix, tout en permettant aux commerçants yéménites de bénéficier d'un taux de change préférentiel du rial par rapport au dollar. La Banque centrale tente ainsi de contrôler le taux de change afin que les citoyens puissent accéder aux denrées essentielles à un prix raisonnable au lieu d'avoir recours au marché noir et de les obtenir à un prix élevé. Parallèlement, à la demande des organisations humanitaires, la Fédération des chambres du commerce et de l'industrie du Yémen a suspendu son mécanisme d'approbation des importations de denrées alimentaires afin de faciliter leur entrée et de renflouer les réserves alimentaires dans les différentes provinces.

La Banque centrale a facilité l'émission de lettres de crédit pour les produits alimentaires dans tout le Yémen. Cela a été rendu possible grâce aux versements saoudiens. Nous avons ainsi pu financer l'importation de blé, de riz et d'autres vivres essentiels à hauteur de 266 millions de dollars. Soixante-quinze pour cent de ces denrées ont été livrées aux provinces qui sont contrôlées par les milices houthistes. En effet, le Gouvernement de mon pays traite tous ses citoyens de la même manière, sans aucune discrimination.

Compte tenu des difficultés économiques de mon pays et des besoins urgents de la population, nous appelons les organismes des Nations Unies au Yémen à s'adresser uniquement à la Banque centrale du Yémen et aux banques commerciales qui sont sous sa supervision pour tous les transferts financiers vers le Yémen. Nous espérons également que les organisations humanitaires internationales qui travaillent au Yémen soutiendront notre économie en achetant les divers produits et denrées alimentaires sur nos marchés locaux. Cela renforcerait la monnaie yéménite et permettrait à la Banque centrale d'exercer ses fonctions de contrôle, en particulier pour ce qui est de mettre en œuvre les résolutions internationales concernant les sanctions, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cela permettra également de créer des emplois et de renforcer le secteur privé, dont dépendent plus de 6 millions de citoyens yéménites.

Le Gouvernement yéménite se félicite de la déclaration de Riyad du 14 novembre, qui vise à recenser les mesures nécessaires et urgentes pour remédier à la situation économique et humanitaire au Yémen avec l'appui de pays frères et amis, afin d'assurer le versement des salaires de tous les fonctionnaires yéménites sur la base des données de 2014. Je tiens à remercier les pays de la coalition et tous les pays frères et amis qui soutiennent l'économie de notre pays. Le Royaume d'Arabie saoudite a fourni plus de 60 millions de dollars par mois pour financer les produits dérivés du pétrole destinés aux groupes électrogènes, pour assurer la stabilité du rial et pour lutter contre le blanchiment d'argent relatif aux produits pétroliers, qui représentent plus de 60 % de la demande en devises étrangères au Yémen. Pendant ce temps, l'Iran continue d'appuyer les milices houthistes avec des missiles balistiques et des mines terrestres et marines, qui sont utilisés contre notre peuple et contre les pays voisins. Il s'agit là d'une violation grave des résolutions du Conseil de sécurité, selon les rapports publiés par le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Sur les plans humanitaire et politique, le Gouvernement de mon pays est attaché au droit international, au droit international humanitaire et aux droits de l'homme. Nous demandons à la communauté internationale de faire pression sur les milices houthistes afin de permettre d'acheminer rapidement et en toute sécurité l'aide humanitaire et d'aider les travailleurs humanitaires à accéder aux différentes régions du pays pour qu'ils puissent apporter une aide médicale et humanitaire à ceux qui en ont besoin. Les milices houthistes doivent respecter et protéger les écoles et les installations médicales, et elles doivent cesser d'utiliser les civils yéménites comme boucliers humains et de recruter les enfants pour les envoyer sur les champs de bataille.

Notre peuple en a assez d'entendre constamment parler des violations dont il est victime et des crimes commis à son encontre par les milices houthistes. La souffrance est infligée quotidiennement à notre peuple, et les Yéménites sont amers lorsqu'ils voient le sang de leurs enfants verser par des bourreaux qui restent impunis. Nos victimes sont tuées deux fois. La première, par les milices criminelles et leurs chefs, et la seconde, lorsque ces crimes sont passés sous silence et qu'on laisse les milices poursuivre le conflit. Aujourd'hui les victimes, femmes et enfants, implorent : « Ne nous tuez pas deux fois ».

Comment ceux qui réclament une paix véritable peuvent-ils ne pas participer aux consultations de paix? Comment ceux qui réclament une paix véritable peuvent-ils utiliser les civils, les médecins et les malades comme boucliers humains? Comment ceux qui réclament une paix véritable peuvent-ils poser des millions de mines terrestres? Comment ceux qui réclament une paix véritable peuvent-ils recruter des enfants et des jeunes, qui sont les piliers de l'avenir, pour les envoyer à la mort? Comment ceux qui réclament une paix véritable peuvent-ils assiéger des villes entières et laisser leurs tireurs embusqués tuer des enfants et des femmes au quotidien? Comment ceux qui réclament une paix véritable peuvent-ils enlever des journalistes, des militants et des enseignants, les jeter en prison et les torturer?

Je voudrais revenir sur ce que M. Beasley a dit tout à l'heure concernant le besoin de denrées alimentaires. Les milices houthistes viennent de réduire en cendres des dépôts alimentaires appartenant à une société yéménite à Hodeïda, malgré la suspension des opérations militaires. D'après des documents et informations parus dans les

médias, les milices houthistes ont recruté des milliers d'enfants et pris en otage des médecins et des malades de l'hôpital du 22 mai à Hodeïda. Elles se sont servies de ces personnes comme de boucliers humains et ont posé des millions de mines dans les immeubles, sur les routes et même dans les arbres, selon l'Associated Press. Des mines ont aussi été posées au port de Hodeïda, alors que ces mêmes milices assiègent la ville de Taëz depuis plus de trois ans. Les bombardements et les tireurs embusqués des milices houthistes tuent chaque jour plus de femmes et d'enfants à Taëz.

La ville de Taëz attend la visite d'organisations internationales, ainsi que de délégations, pour que nos enfants puissent leur relater leurs souffrances. Deux enfants, Hani Al-Ra'i, âgé de 6 ans, et Jalal Abdul Khaleq, âgé de 8 ans, ont été tués par des roquettes Katioucha tirées par des miliciens houthistes. Personne ne les connaît; personne ne connaît leurs noms. Farid Shawqi, qui avait 5 ans, hurlait après avoir été touché par un obus houthiste. Il n'arrêtait pas de crier « ne me tuez pas », mais malheureusement il est mort. Chaque jour, des dizaines d'autres enfants sont tués au Yémen par les tireurs embusqués ou les bombardements. Hélas, personne ne se souvient de ces enfants.

Le Gouvernement yéménite, pour sa part, a déployé des efforts considérables, par l'intermédiaire du Bureau de l'Envoyé spécial, pour parvenir à un accord sur l'échange de prisonniers, en particulier les personnes détenues arbitrairement, ainsi que les personnes assignées à résidence. Le Gouvernement a accepté d'échanger des prisonniers houthistes contre des personnes qui avaient été arrêtées pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la guerre. Nous avons accepté de le faire parce que nous savons que les conditions dans lesquelles vivent nos prisonniers sont extrêmement difficiles. Nous sommes prêts à accepter toutes les propositions relatives à des mesures de confiance. Nous sommes prêts à prendre toutes les mesures qui contribueront à renforcer la confiance et à alléger les souffrances de notre peuple. Nous apprécions les efforts sincères de l'Envoyé spécial à cet égard.

Le peuple yéménite attend du Conseil de sécurité qu'il fasse davantage que simplement dénoncer cette situation, publier des déclarations ou adopter des résolutions. Ce que nous attendons, c'est que les résolutions du Conseil se traduisent en actions concrètes sur le terrain. Nous avons encore une chance d'arriver à la paix. En réalité, nous avons des milliers d'occasions de parvenir à une paix juste, complète, durable et véritable

sur la base du cahier des charges convenu, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les conclusions issues du dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Nous avons besoin de paix pour mettre fin aux conséquences du coup d'État que mon pays a subi et pour restaurer les institutions de l'État. Les armes lourdes et de moyen calibre doivent être rendues à l'institution militaire légitime, qui est la seule à avoir le droit de détenir de telles armes.

Le Gouvernement yéménite réaffirme sa position, qui consiste à appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour instaurer la paix. Ce dernier entend organiser une nouvelle série de consultations, en espérant que la partie à l'origine du coup d'État y

participera de bonne foi, afin de discuter des mesures de confiance qu'il a proposées.

S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et le Gouvernement yéménite travaillent d'arrache-pied, en toute sincérité et de bonne foi pour instaurer la paix parce que le Yémen est un pays de civilisation, d'histoire et de sagesse. Le Yémen mérite de vivre dans la dignité, dans la paix et dans la prospérité, en étant uni, fort et indépendant. Nous n'accepterons jamais l'influence iranienne, ni que l'expérience iranienne soit répliquée dans notre pays.

Le Conseil doit cesser de maudire les ténèbres de la guerre et les tragédies humanitaires. Il doit allumer la bougie de la paix et faire taire les armes pour toujours.

La séance est levée à 17 h 35.